



AMBITIONS STRATÉGIQUES 2024-2028

ÉDITO

En 10 ans, **Bpifrance** s'est affirmé comme un acteur clé du soutien aux entreprises. Sur cette période, **Bpifrance** a contribué à injecter environ 260 Md€ de financements dans l'économie et 190 Md€ d'assurance export afin d'accompagner 535 000 entreprises, représentant 40 % des PME et 60 % des ETI du pays.

Bpifrance, que j'aime à appeler la psychobanque, a débuté son odyssée dans un contexte de financement difficile des entreprises et dans une France qui ne croyait plus à grand-chose. Elle a d'abord permis de restaurer la situation financière des entreprises françaises, de redonner de la fierté aux entrepreneurs et de briser leur solitude. Elle a ensuite étoffé son rôle : lancement des activités de conseil ; reprise des activités de garanties publiques à l'export, des actions en faveur de la création d'entreprises ou encore des partenariats avec des fonds souverains ; démarrage de nos fonds Retail ; levée du fonds Lac1 pour ancrer en France des multinationales françaises cotées, le lancement du plan DeepTech, qui devait engendrer le plan startups industrielles en 2022 ; et bien sûr, lancement de la banque du Climat. **Bpifrance** a aussi rencontré son destin lors de la pandémie, en étant en première ligne pour instaurer un pont aérien de cash et épauler au quotidien les entrepreneurs français dans cette épreuve inédite.

Depuis, nous sommes entrés dans un nouveau monde : celui du consensus autour du produire en France et de la nécessaire transition écologique de notre économie, avec le risque qu'elle soit désordonnée ; celui aussi de tensions géopolitiques et de crises énergétiques. Au fond, nos défis pour les années à venir sont clairs : le mouvement de réindustrialisation est enclenché et il nous faut le soutenir et l'amplifier. Nous avons devant nous une génération d'entrepreneurs prête à écrire un nouveau chapitre de notre histoire industrielle. Une réindustrialisation verte, car la période sera déterminante pour atteindre les objectifs de réduction des émissions gaz à effet de serre, ce qui nécessitera des efforts de tous pour transformer en profondeur notre économie et nos modes de vie. Dans le même temps, notre désir collectif de souveraineté implique de s'investir massivement pour le développement de nos secteurs stratégiques, de la santé à la défense en passant par la culture. Il nous faut continuer à soutenir nos pépites de la Tech française, et parmi celles-ci, celles porteuses des révolutions d'aujourd'hui et de demain telle que l'intelligence artificielle.

Enfin, ajoutons que dans un contexte de dépenses publiques maîtrisées, il faut plus d'entrepreneurs pour que l'économie crée plus de valeur, et plus d'audace pour exporter à l'étranger et rééquilibrer notre balance extérieure.

Dans ce contexte, notre plan stratégique à cinq ans articule notre action autour des grands axes suivants qui vous sont présentés dans ce document :

- 1 **Le plan Industrie**
- 2 **Le Plan Climat**
- 3 **Le Plan Tech**
- 4 **Multiplier par deux le nombre d'entrepreneurs accompagnés**
- 5 **Les Plans Transverses, en soutien aux secteurs stratégiques**
- 6 **La Gestion pour Compte de Tiers et le Retail**
- 7 **Le Digital**
- 8 **Renforcer la RSE**
- 9 **Mobiliser les partenariats clés**

Pour réussir, nous capitaliserons sur nos atouts : notre culture du résultat, l'engagement à toute épreuve de chaque collaborateur, et la satisfaction de nos clients chevillée au corps.

Bien qu'ils aient eu à faire face à des vents contraires cette année, les entrepreneurs français sont incroyablement forts et résilients. Ils sont prêts à accélérer et à se projeter vers l'avenir avec ambition. **Bpifrance** est plus que jamais leur partenaire de confiance. Le champ couvert par nos missions et la constance de notre soutien rend unique la relation que nous entretenons avec eux. Nos clients le savent, nous voulons qu'ils réussissent et nous ne les lâcherons pas. Je le dis souvent, nous sommes des éditeurs d'entrepreneurs, et ils sont nos « auteurs ». Tout au long de ces cinq prochaines années, nous serons à leurs côtés, partageant leurs défis et leurs réussites, pour servir l'avenir et bâtir la France de 2030.

Nicolas DUFOURCQ
Directeur général, **Bpifrance**



AMBITIONS STRATÉGIQUES 2024-2028

01.	LE PLAN INDUSTRIE	08 - 21
—		
02.	LE PLAN CLIMAT	22 - 35
—		
03.	LE PLAN TECH	36 - 45
—		
04.	MULTIPLIER PAR DEUX LE NOMBRE D'ENTREPRENEURS ACCOMPAGNÉS	46 - 55
—		
05.	LES PLANS TRANSVERSES	56 - 79
—		
06.	LA GESTION POUR COMPTE DE TIERS ET LE RETAIL	80 - 85
—		
07.	LE DIGITAL	86 - 93
—		
08.	RENFORCER LA RSE	94 - 101
—		
09.	MOBILISER LES PARTENARIATS CLEFS	102 - 107
—		

23 MD€
EN FONDS PROPRES

20 MD€
EN AIDES ET PRÊTS
À L'INNOVATION

27 MD€
DE GARANTIES*

50 MD€
DE CRÉDIT À MLT

30 MD€
DE CRÉDIT CT

1 MD€
DE CRÉDITS DÉPLOYÉS
VIA LA BANQUE DIGITALE

48 000
MISSIONS DE CONSEIL

5 500
ACCÉLÉRÉS

2,5 MD€
DE CRÉDITS EXPORT

**CHIFFRES
CLÉS
2024-2028**

1 M
DE PORTEURS DE PROJETS
SOUTENUS PAR LES RÉSEAUX

DONT
620 000
CRÉATEURS ACCOMPAGNÉS

220 000
PRÊTS D'HONNEUR



35 MD€
DÉPLOYÉS EN INDUSTRIE



35 MD€
DÉPLOYÉS POUR LE CLIMAT



10 MD€
DÉPLOYÉS EN SANTÉ



5 MD€
DÉPLOYÉS EN IA

* Garantie externe en risque.

LE PLAN...

**...
INDUSTRIE**

01.

La réindustrialisation de la France est un impératif incontournable car l'industrie engendre souveraineté, équilibre du commerce extérieur, gains de productivité, emplois dans les territoires, et fait travailler de nombreuses entreprises de services. Force est de constater qu'un consensus transpartisan s'est constitué autour du « produire en France ».

Il est possible de redonner vie à de nombreux sites industriels, car les technologies ont évolué, la compétitivité des pays en développement s'est réduite, et les Français souhaitent une industrie décarbonée. D'ici à 2030, nous avons la chance unique d'écrire un nouveau chapitre de notre histoire industrielle.

Notre plan pour la réindustrialisation repose sur 3 axes :

- créer de nouvelles grandes cathédrales industrielles ;
- soutenir le développement et le passage à l'échelle des startups industrielles ;
- accélérer l'accroissement et la transformation des capacités industrielles des PME et ETI.

Ce plan représente 35 Md€ injectés sur la période 2024-2028.

35 Md€
injectés sur
la période
2024-2028

Créer de nouvelles grandes cathédrales industrielles

Sur les futures cathédrales industrielles, **Bpifrance** est en première ligne. À l'instar de la méga-usine de semi-conducteurs de STMicroelectronics à Crolles ou de la vallée des gigafactories de batteries nouvelle génération dans le Nord, nous opérons des financements massifs au bénéfice de projets innovants et structurants, notamment grâce aux moyens colossaux consacrés par le plan France 2030. Certains de ces projets s'inscrivent dans le cadre du mécanisme dit de Projets Importants d'Intérêt Européen Commun, notifiés auprès de l'Union européenne.

En tant qu'opérateur de ces programmes, et au côté du Ministère de l'Économie, nous jouons un rôle essentiel, de l'élaboration à la gestion dans le temps de ces très gros contrats de subvention.

Par ailleurs, afin de favoriser ces projets présentant un intérêt stratégique pour notre économie, **Bpifrance** va également mobiliser un autre outil qu'est la Garantie des Projets Stratégiques dont elle assure l'instruction sur le bilan de l'État. Cet outil est fondamental en ce qu'il permet de couvrir les contrats commerciaux, les prêts et les investissements qui contribuent à sécuriser ou développer des projets clefs pour l'économie française.

L'ambition de **Bpifrance** est de soutenir l'émergence de plusieurs grands projets en France chaque année, qu'ils soient portés par des acteurs français ou étrangers pour créer les pans de l'industrie de demain.

Soutenir le développement et le passage à l'échelle des startups industrielles

Le constat d'un afflux de demandes de financement de lignes de production et d'usines par des startups à vocation industrielle se confirme. Nous comptons aujourd'hui environ 2 300 startups à vocation industrielle en France, et elles ont représenté plus de 40 % des levées de fonds de la French Tech au 1^{er} semestre 2023.

Afin de répondre à leurs besoins et accompagner leur développement et la création de nouvelles usines,

Bpifrance continuera à déployer son **plan en soutien des startups industrielles**.

Rendu possible par le plan France 2030, il a pour objectif de faire émerger **plus de 100 sites industriels en 2028, contre 35 en 2022**.

Plus de 100 nouveaux sites industriels par an en 2028, contre 35 en 2022

Désormais lancé, le plan verra la poursuite de la mobilisation des dispositifs suivants, lancés en 2022 :

- les appels à projets « 1^{ère} usine » qui mobilisent 550 M€ sur 5 ans en soutien de projets d'implantation de premières usines ou de démonstrateurs industriels ;
- le prêt Nouvelle Industrie qui finance les démonstrateurs industriels ou les usines pour des montants entre 3 et 15 M€, **Bpifrance** ayant l'ambition d'en accorder 1,2 Md€ sur la période 2024-2028 ;
- un continuum spécifique d'accompagnement pour soutenir les startups industrielles autour des grandes étapes de leur développement avec un Diagnostic Amorçage industriel pour définir une stratégie d'industrialisation et initier les premiers pas, les missions de conseil « Réindustrialisation » et « Make or buy », ainsi que les accélérateurs « Néo Pivot » et « Néo Startups Industrielles » à destination des startups qui souhaitent faire entrer leur produit ou service innovant dans une phase d'industrialisation ;
- le fonds d'investissement direct SPI 2 (1 Md€) au service du passage à l'échelle industrielle d'innovations développées par des startups ;
- le Fonds National de Venture Industriel (350 M€) qui vise à structurer le marché des fonds de capital-risque à vocation industrielle.

Les récentes opérations le montrent, ces projets industriels peuvent rapidement devenir des usines de grande dimension, intégrant des technologies parfois jamais encore mises en œuvre par des industriels. Compte-tenu de l'importance des investissements nécessaires sur cette thèse, il sera crucial de trouver des co-investisseurs et co-financeurs. À cet effet, **Bpifrance** fera campagne auprès des partenaires de son écosystème et instruira la mise en place de mécanismes de garantie pour entraîner des investissements privés vers la réindustrialisation du pays.



Accélérer l'accroissement et la transformation des capacités industrielles des PME et ETI

Il y a les grandes cathédrales, nos startups industrielles, et au cœur de notre action pour la réindustrialisation, il y a toutes les PME et ETI industrielles qui sont-elles mêmes en train de se renouveler en particulier par l'innovation, incrémentale ou de rupture et sous l'impulsion d'une nouvelle génération de dirigeantes et dirigeants.

À destination de ces PME et ETI industrielles de la French Fab, nous déploierons notre plan consistant à :

- intégrer plus encore l'innovation technologique ;
- favoriser leur augmentation de capacités, leur modernisation et leur transformation profonde ;
- gagner en performance environnementale ;
- et à partir à la reconquête de l'export.

1 Accélérer les démarches d'innovation des PME et ETI industrielles

Bpifrance déploiera un continuum d'accompagnement en faveur de l'innovation dans les PME industrielles (ex. : missions de conseil « Stratégie innovation », diagnostics « Axes d'innovation », Accélérateur Néo Pivot Industriel...), avec l'objectif de multiplier par près de 10 le nombre de missions de conseil en innovation réalisées à l'horizon du Plan stratégique.

Bpifrance s'attachera à doubler les volumes de financements de l'innovation dont bénéficient les PME industrielles en 5 ans. Enfin, **Bpifrance** œuvrera à renforcer l'ouverture des PME à l'écosystème d'innovation (startups, pôles universitaires...).

En parallèle, **Bpifrance** adaptera ses dispositifs de financement de sorte qu'ils puissent viser les innovations qui seraient moins technologiques (à l'instar du fonds **Bpifrance** Amorçage Industrie doté de 50 M€ et lancé en 2023, des nouvelles subvention pré-industrialisation, ou du Prêt Nouvelle Industrie).

2 Accélérer l'accroissement et la transformation des capacités industrielles des PME et ETI

Afin d'augmenter les capacités industrielles françaises, **Bpifrance** mobilisera ainsi toute la profondeur de son offre : crédit-bail mobilier ou prêt matériel pour le financement de l'outil industriel, Prêt Croissance Industrie, Prêt industrie PME, Subvention verte, Prêt Industrie verte, garantie bancaire, investissements en fonds propres. Concernant cette dernière activité, rappelons que les équipes d'investissement auront un rôle clef à jouer : elles pourront être amenées à procéder à des opérations emblématiques de développement ou de rapatriement de capacités de production sur le territoire français (ex. : création d'une usine de fabrication de paracétamol par Sequens dans le Roussillon) mais viendront également consolider en régions une position de leader sur les petits tickets, encourageront les builds-ups, et se positionneront activement sur les spin-offs industriels de sociétés étrangères dans l'optique d'ancrer ces entreprises dans le tissu économique français. Dans le même temps, **Bpifrance** poursuivra son action d'accompagnement non financier dans la sécurisation et la pérennisation de la croissance de ses clients, notamment par la mobilisation de ses Accélérateurs ou de missions de conseil (ex. : stratégie, performance opérationnelle, performance commerciale...).

L'accompagnement de cette croissance impliquera une vigilance accrue sur la gestion du BFR de ces entreprises industrielles. Là encore, **Bpifrance** mobilisera sa boîte à outils, et parmi ceux-ci les outils de consolidation de trésorerie avec la gamme de financement du court terme, mais également les prêts sans garantie ou encore les outils d'accompagnement non financier (ex. : Missions Cash BFR).

La transformation profonde de l'industrie reposera sur la mobilisation des dispositifs visant à moderniser l'industrie et à en améliorer la performance. Il s'agira ainsi de :

- Soutenir l'efficacité opérationnelle à travers le financement de la modernisation du parc de machines, le déploiement du Parcours Industrie du Futur avec le CETIM et des missions de conseil dédiées ;
- Favoriser l'intégration de l'Intelligence Artificielle dans les processus industriels *via* le déploiement du programme IA Booster ;
- Massifier la transformation de l'écosystème industriel français grâce aux missions de conseil déployées et aux Accélérateurs nationaux, régionaux, filières, thématiques qui permettront d'accélérer 4 000 entreprises industrielles sur la période 2024-2028 ;
- Sécuriser la mise en œuvre de plans de transformation *via* des missions « Appui à la transformation », une offre nouvellement proposée par **Bpifrance** pour accompagner dans la durée les participations du fonds France Investissement Régions.

En financement, **Bpifrance** accompagnera les entreprises vers les financements territoriaux des Régions (particulièrement mobilisées sur le sujet dans le cadre de leurs SRDEII) ou dans le cadre du programme Territoires d'industrie pour les projets éligibles.

Enfin, **Bpifrance** contribuera au renforcement de l'attractivité des métiers industriels auprès des jeunes (par la mobilisation du Volontariat Territorial en Entreprises) et à faire levier sur l'expérience des seniors.

3 Accompagner la décarbonation du tissu industriel

Il s'agira là, naturellement, de mobiliser les dispositifs prévus dans le cadre du Plan Climat (massification de la formation, enrichissement de l'offre conseil, accompagnement des ETI industrielles, rapprochement greentechs / entreprises industrielles) et du Plan gouvernemental France Nation verte.

4 Encourager les industriels à exporter

Réindustrialisation et export sont naturellement deux enjeux intimement liés. Afin d'amplifier les exportations de l'industrie française, **Bpifrance** s'attachera inlassablement à adapter l'offre d'Assurance Export et de Financement Export aux besoins du marché. Il s'agira de simplifier et faire évoluer la gamme de solutions d'Assurance Export pour amplifier le soutien public à la réindustrialisation, d'orienter l'ensemble des produits existants vers le secteur industriel (ex. : l'assurance prospection), d'amplifier le recours à certains produits de garantie (ex. : garanties de préfinancement et de cautions sur le compte État), comme de développer de nouveaux produits de Financement Export en réponse aux besoins du marché (ex. : solutions de préfinancement).

Bpifrance renforcera également son continuum d'accompagnement à l'export, en lien avec la Team France Export et dans une logique de continuum renforcé avec Business France. Sera ainsi créée une mission Maturité Internationale visant à **ouvrir des pistes de développement, identifier des enjeux majeurs à l'international ou des besoins comme solutions de structuration interne.** Celle-ci complètera la gamme des accélérateurs internationaux, véritables préparateurs à l'exportation. Au total, à horizon 2028, 80 % des missions internationales d'accompagnement seront dédiées à l'industrie.

(1) Schémas régionaux de développement économique d'innovation et d'internationalisation.

Si les entreprises industrielles représentent d'ores et déjà la première catégorie d'entreprises soutenues par **Bpifrance**, nous entendons toutefois étendre la portée et l'impact de notre action sur ces 4 axes notamment en **augmentant de 50 % le nombre de PME industrielles clientes de Bpifrance et en triplant le nombre de PME clientes sur des sujets d'innovation en 5 ans**. Pour y parvenir, nous allons renforcer l'animation commerciale et mettre en place un marketing stratégique ciblé pour mieux cerner les besoins de chaque entreprise des différentes filières industrielles et proposer des solutions sur mesure. Parallèlement à ces efforts, nous intensifierons notre communication et notre animation auprès de la Communauté French Fab au niveau local, en collaboration avec nos directions régionales. Cela se traduira par l'organisation d'événements thématiques, des mises en relation stratégiques, et une collaboration étroite avec les acteurs clés de l'écosystème industriel français, notamment l'UIMM, le Cetim, nos partenaires bancaires, et les acteurs de la recherche. Cette synergie permettra d'embarquer un nombre croissant d'entreprises industrielles dans une dynamique de transformation.

Oui, la France peut redevenir un grand pays industriel ! Pour réussir, il faudra mettre beaucoup de cœur, d'émotion et de solidarité collective. Et tout cela se fera dans les territoires. En soutenant tous les projets industriels, des nouvelles méga-usines aux startups industrielles, et en **accompagnement** toutes les entreprises de la French Fab vers une transformation durable et profitable, nous sommes déterminés à réindustrialiser.

INNOVATION
TRANSFORMATION
DÉCARBONATION
EXPORTATION



EXPORT

L'EXEMPLE DE LA SOCIÉTÉ VERKOR

• Pour la petite histoire...

Créée à Grenoble en 2020, **Verkor** occupe aujourd'hui une place de premier plan dans la transition vers la mobilité électrique. Sa mission : développer des cellules de batteries électriques à faible empreinte carbone pour répondre à la demande croissante de mobilité électrique et de stockage stationnaire en Europe. Si les batteries sont essentielles pour la transition écologique, elles ont généralement une forte empreinte carbone. **Verkor** souhaite la minimiser grâce à un mix énergétique français bas-carbone, des innovations en matière de numérisation et de recyclage, ainsi qu'une intégration de la chaîne de valeur, de la production au recyclage. Au total, ses batteries auront une empreinte 4 à 5 fois plus faible que celles produites en Chine !

De grands industriels tels que Renault, Plastic Omnium et Aura Aéro comptent déjà sur **Verkor** pour développer la mobilité décarbonée de demain. Pour satisfaire à ces besoins, **Verkor** a entrepris la construction d'un laboratoire de R&D à Grenoble ainsi que de la première Gigafactory de batteries en France, à Dunkerque. Ce site prévu pour 2025 devrait employer 1 200 personnes et produire 16 GWh de cellules lithium-ion par an, équivalant à l'équipement de 300 000 véhicules. Un exemple emblématique de la réindustrialisation de la France par l'innovation, contribuant à notre souveraineté et à la transition vers une société décarbonée.

• Intervention Bpifrance

Afin de financer la construction de cette giga-factory, **Verkor** a sécurisé plus de 2Md€ de financements grâce à une série C de 850M€, à laquelle **Bpifrance** a contribué via le fonds SPI, complétée par 650M€ de subventions principalement octroyées par **Bpifrance** pour le compte de l'État dans le cadre de France 2030, avec le soutien des Hauts-de-France et de la communauté urbaine de Dunkerque.

Un soutien qui s'ajoute à un premier investissement du fonds SPI fin 2022, pour financer le centre de R&D de **Verkor**, qui est également le premier projet à bénéficier de la Garantie des Projets Stratégiques (GPS) de **Bpifrance Assurance Export** au nom de l'État, garantissant 51M€ de prêts bancaires.

FINANCEMENT

L'EXEMPLE DE LA SOCIÉTÉ PORALU MARINE

- **Pour la petite histoire...**

Déjà leader mondial sur sa spécialité - la conception, la fabrication, l'installation et la distribution d'installations portuaires en aluminium – **Poralu Marine** n'entend pas se contenter de ce succès. L'entreprise s'est ainsi donnée pour objectif de développer trois nouveaux types de projets : les promenades sur l'eau, les espaces de détente ou de loisirs, et les bâtiments flottants. **Poralu Marine**, qui investit 1 M€ en recherche et développement sur trois ans, souhaite même aller plus loin en déposant un brevet pour des plateformes triangulaires et trapézoïdales. Le concepteur s'oriente enfin vers des matériaux plus respectueux de l'environnement. La fabrication des flotteurs intègre déjà 30 % de plastiques recyclés issus de leurs déchets de production, et un alliage recyclable à l'infini a été choisi pour l'aluminium. Les installations proposées ont une durée de vie de trente ans minimum. Basée à Port, dans l'Ain, **Poralu Marine**, qui possède aussi une unité de production au Canada, emploie 150 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de 32 M€, dont 60 % à l'international.

- **Intervention Bpifrance**

Pour accompagner **Poralu Marine** dans tous ses projets, **Bpifrance** lui a accordé un Prêt Innovation et un Prêt Vert. L'entreprise a également participé à la 4e promotion de l'Accélérateur PME, et devrait prochainement suivre le programme de l'Accélérateur Construction. **Poralu Marine** est membre du club Les Excellence, de la French Fab, et Éclaireur du Coq Vert.

02.

LE PLAN...

**...
CLIMAT**

Face à l'urgence climatique et à la nécessité de respecter les limites planétaires, la France s'est engagée dans une transformation profonde de son économie. Cette transition vise à abandonner progressivement les sources d'énergie fossile, à promouvoir les énergies bas-carbone, à améliorer l'efficacité énergétique et à repenser nos modes de production et de consommation. Cette transition nécessaire pour la préservation de notre planète, au carrefour de l'industrie, de l'innovation, emporte des défis complexes mais offre également d'immenses opportunités en matière de création d'emplois et de croissance durable. Cette transformation est au cœur du Plan Climat de **Bpifrance**.

Bpifrance poursuivra le déploiement de ce plan initié en 2019 avec des **objectifs approfondis** sur chacun de ses 3 axes :

- massifier et intensifier la transition des entreprises ;
- assurer la croissance des offreurs de solutions ;
- et soutenir la diversification et l'expansion des marchés d'énergie décarbonée.

Au total, en lien avec les ambitions du Groupe CDC, et avec le souci d'entraîner tous les acteurs de l'écosystème public et privé, **Bpifrance** ambitionne d'injecter **au titre de son plan Climat près de 35 Md€ pour la transition écologique et énergétique** d'ici à 2028.

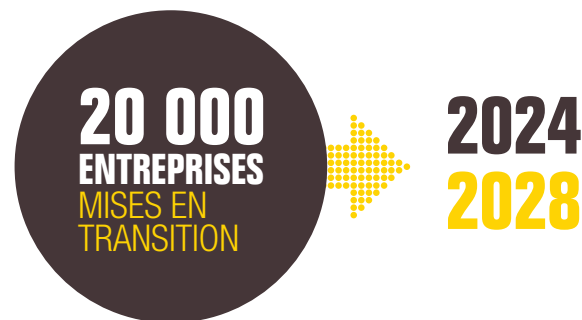
35 Md€



Massifier et intensifier la transition des entreprises

Mettre en transition 20 000 entreprises en 5 ans

Les investissements et mesures prises par les TPE-PME pour leur transition écologique sont en hausse depuis deux ans... Il reste néanmoins encore beaucoup à faire pour accompagner le tissu productif sur le chemin de la décarbonation, d'autant qu'une part importante de TPE-PME restent dans l'expectative, faute d'avoir identifié les actions prioritaires à mettre en œuvre. Pour cette raison, **Bpifrance** se donne la mission d'aller **à la rencontre des dirigeants partout en France en menant un véritable porte-à-porte de masse** pour sensibiliser et préparer l'intégralité du tissu économique **et à l'ambition d'accélérer la mise en transition de 20 000 entreprises en 5 ans**. Ce plan d'action est d'une profondeur sans précédent. Il contribuera en particulier à faire émerger une industrie française puissante et décarbonée dans les territoires.



Bpifrance mobilisera toutes ses forces vives pour mener à bien ce porte-à-porte de masse lancé en 2023, en s'appuyant en particulier sur son réseau d'implantations fort de 1 600 collaborateurs et de coordinateurs Climat maillant toutes les régions, ainsi que sur ses outils mis à la disposition des entreprises. Particulièrement active, la Communauté du Coq Vert composée de plus de 2 200 membres sera le fer de lance pour stimuler l'émulation et le partage entre pairs, et faire avancer collectivement la transition dans les territoires.

Cette accélération progressive du porte-à-porte de masse s'effectuera en priorisant les entreprises les plus exposées dans les plans d'actions établis par les métiers de **Bpifrance**. Dans le même temps, **Bpifrance** élargira la cible de son action aux TPE et PME prospects en proposant des outils et premiers dispositifs sur l'interface **Bpifrance en Ligne**, ainsi qu'aux créateurs d'entreprise en les sensibilisant systématiquement aux enjeux environnementaux de leur projet.

Pour passer à l'échelle, **Bpifrance** systématisera les dialogues entre collaborateurs et entreprises pour évoquer en détail l'avancement de leur plan de transition, et renforcera la prise en compte des enjeux de durabilité dans les décisions d'octroi et d'investissement, permettant aux équipes d'identifier les besoins individuels et les actions pertinentes pour la transition de l'entreprise, en fonction des différents stades d'avancement.

Intensifier nos actions auprès de chaque entreprise

Afin de décarboner le tissu économique, **Bpifrance** aura recours en masse à ses outils, au premier rang desquels figure le Prêt vert ainsi que toute la gamme de dispositifs d'accompagnement dédiée aux enjeux environnementaux en partenariat avec l'ADEME : Accélérateurs Décarbonation et Diag Actions notamment (Diag Éco-Flux, Décarbon'Action, Perf'Immo et Écoconception), avec l'ambition pour ces derniers de répondre à des problématiques très opérationnelles pour les entreprises.

Cette gamme sera complétée par des nouveaux dispositifs pour répondre à toutes les profondeurs de besoin et assurer l'appui technique :

- **Subvention France Nation verte.** **Bpifrance** déploiera ces aides en partenariat avec l'ADEME avec l'objectif d'encourager le lancement des projets de transition par la prise en charge partielle des premières dépenses.
- **Prêt Industrie Verte.** Le Prêt Industrie verte vise à accompagner les entreprises industrielles dans leurs investissements de production pour de nouveaux sites industriels verts ou le renouvellement de leur matériel de production permettant de meilleures performances énergétiques. D'un montant maximum de 10 M€, ce prêt peut s'étendre sur une durée pouvant aller jusqu'à 12 ans.
- **Un Diag Adaptation.** **Bpifrance** déploiera un diagnostic pour identifier les risques physiques et de transition de l'entreprise et soutenir son adaptation, avec le soutien de l'ADEME.

L'action nécessaire pour cette transformation va bien au-delà des frontières de la Banque du Climat qu'est **Bpifrance**. Notre plan a vocation à jouer un rôle **d'entraînement pour l'ensemble des acteurs de l'écosystème de financement public et privé des entreprises** en France et en Europe :

- Afin de **stimuler le financement par les banques** des projets verts et des entreprises en transition, nous déploierons une nouvelle formule de la **Garantie verte** avec l'ambition de garantir 1,5 Md€ de prêts à l'horizon du Plan. Cette garantie portera exceptionnellement sur 80 % du prêt durant 10 ans.
- Nous apporterons notre pierre à la **structuration d'un écosystème dédié à la TEE en capital investissement**, de l'amorçage au capital développement, en passant par le growth. Notre métier de l'investissement indirect soutiendra le renforcement des engagements pris par l'ensemble des fonds partenaires, et la dynamique observée de création de fonds français capable de financer des startups, PME et ETI de tout secteur dans une logique de transition. En faveur de ces acteurs, nous chercherons à lever **un fonds de fonds dédié au Climat, qui s'intitulera Climat Global 1 d'une taille cible de 250 M€,** et qui permettra de porter le total des souscriptions de **Bpifrance** dans des fonds TEE à 1 Md€ sur la période.
- Avec les **grands groupes** des différents secteurs de l'économie, **Bpifrance** développera des **partenariats de déploiement des diagnostics climat** auprès de leurs sous-traitants afin de les aider à décarboner leur chaîne de valeur.
- Nous accompagnerons la **montée en capacité de l'écosystème d'experts et bureaux d'études** que nous mobilisons auprès des PME et ETI françaises, en sécurisant son développement *via* la mise en visibilité, la montée en compétence sur des méthodes éprouvées et notre programme d'accompagnement dédié.
- Enfin, **Bpifrance** apportera toute son énergie et son expertise dans **l'écosystème public**, contribuant aux travaux inter opérateurs et interministériels de France Nation Verte, et **accompagnant les Régions** dans le financement de la TEE, notamment grâce aux Prêts Région Énergie et aux Prêts Relance Régions.

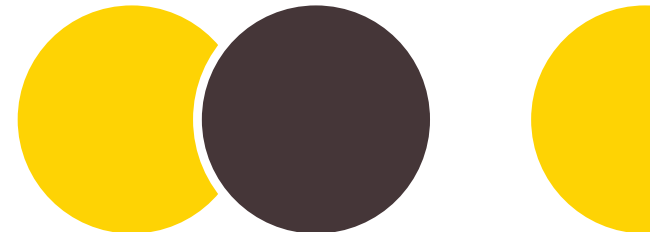
Épauler dans la durée

Bpifrance s'engage pleinement dans un accompagnement à long terme de la transition écologique de ses entreprises clientes.

Afin de permettre aux entreprises de suivre **leur avancement en autonomie et d'anticiper les prochaines étapes**, **Bpifrance** déploiera de nouvelles fonctionnalités dans leur espace en ligne sur le site **Bpifrance** telles que la mise à jour de leur Indice de Maturité Climatique (IMC), l'accès à leur plan d'action de transition et son suivi. Au besoin, **Bpifrance** pourra accompagner la mise en œuvre du plan d'action pour les clients les plus fortement exposés aux risques de transition et d'adaptation.

Bpifrance accompagnera près de 650 participations PME et ETI sur les sujets Climat sur la durée du Plan stratégique. En particulier, **Bpifrance** aidera les dirigeants à appréhender les nouvelles réglementations (CSRD) grâce à des diagnostics et des modules d'accompagnement sur mesure, et soutiendra l'ensemble de ses participations PME et ETI dans leur démarche en offrant des solutions d'accompagnement et de financement, contribuant ainsi à la réalisation de leurs objectifs de décarbonation.

Grâce à l'ensemble de ces dispositifs, **Bpifrance**, Banque du Climat, agira résolument pour accélérer la transition des entreprises françaises.



Assurer la croissance des offreurs de solutions

La réduction des émissions de carbone des entreprises exigera inévitablement une adoption plus étendue des technologies au service de la transition. Ce sont les giga-factories des batteries qui sortent de terre, et le nombre croissant d'entreprises qui verdissent les transports, proposent des matériaux bas-carbone, inventent les modèles de l'économie circulaire... Ces champions de l'industrie verte nécessitent d'importants capitaux patients pour investir malgré les incertitudes sur le rythme et l'ampleur de l'adoption de leur solution par le marché. Par conséquent, **Bpifrance** renforcera son programme spécifique pour les offreurs de solutions vertes et notamment les Greentech.

Pour les offreurs de solutions matures

Bpifrance soutiendra la croissance de ces offreurs de solutions grâce à une mobilisation de tous ses métiers :

- En fonds propres, **Bpifrance** disposera des moyens importants avec la levée du fonds FIEE2 (doté de 240 M€, à impact et classé Art.9) afin d'apporter les capitaux nécessaires aux **PME et ETI de la filière TEE spécialisées dans les énergies renouvelables, l'économie circulaire, l'efficacité énergétique, l'e-mobilité et les services à l'environnement. Ces capacités seront complétées par le Fond Bois et Éco-Matériaux, classé article 8**, doté de 80 M€ et ayant pour mission de poursuivre la structuration de la filière bois et des matériaux biosourcés.
- En investissement indirect, le fonds de fonds **Climat Global 1** sera aussi mobilisé pour soutenir les fonds partenaires privés accompagnant des entreprises porteuses de solutions innovantes en matière de réduction des émissions et d'adaptation au changement climatique ainsi que des PME et ETI de la transition énergétique et écologique.

- Les dispositifs de financement, et plus particulièrement **le Prêt vert**, seront également utilisés pour soutenir les PME et les petites ETI offeuses de solution dans leur développement. De même, la montée en puissance de la **garantie verte** soutiendra l'offre de financement proposée par la place bancaire pour les projets de développement, création et de transmission d'entreprises offeuses de solutions.
- L'attrait pour nos solutions de transition est tout aussi grand hors de l'hexagone, en particulier en ce qui concerne les enjeux de décarbonation de l'industrie, de villes durables et de performance énergétique. **Bpifrance** ambitionne de projeter davantage d'offeurs de solutions à l'international, et **élargira pour ce faire le bonus environnemental des assurances et financements export à toutes les entreprises respectant les critères des 6 axes de la taxonomie européenne.**
- **Enfin, Bpifrance lancera chaque année de nouvelles promotions d'Accélérateurs Filières** (Aéronautique, Automobile, Eau, Chimie, Agroalimentaire, Bois, Mode, ...) que pourront intégrer les offreurs de solutions pour la transition afin d'être accompagnés sur leurs enjeux de développement propres et de s'entourer d'autres acteurs de la filière.

Pour les Greentechs

Bpifrance conduira un plan **Greentech renforcé** sur les verticales clés pour la transition de la France, du laboratoire à l'usine, avec l'objectif d'amplifier l'expansion de l'écosystème greentech et de **passer de 5 aujourd'hui à 10 licornes vertes** en 2028.

- Près d'une greentech sur deux étant une startup industrielle, et une sur cinq étant une deeptech, les greentech éligibles seront incitées à recourir aux dispositifs massifs du plan France 2030 opérés par **Bpifrance**. Nos équipes orienteront une part croissante de nos aides et prêts à l'innovation vers ces offreurs de solutions vertes, avec un objectif de 25 % du volume global.
- Par ailleurs, **Bpifrance** amplifiera ses investissements en soutien des greentech. Il pourra notamment compter sur son fonds Écotecnologies 2. Son action sera aussi tournée vers l'écosystème du financement en fonds propres des greentech, notamment avec le lancement du fonds de fonds Climat Global 1 évoqué plus haut.

Soutenir la diversification et l'expansion des marchés d'énergie décarbonée

Le déploiement massif d'énergie décarbonée est déterminant pour l'atteinte de nos objectifs climatiques, notre souveraineté énergétique et, partant, pour la conduite de notre réindustrialisation verte. **Bpifrance** s'est positionné très tôt comme un financeur patient des entreprises de l'énergie décarbonée et se trouve désormais au cœur de l'écosystème entretenant des relations de confiance avec l'ensemble de ses acteurs publics et privés. En capitalisant sur ces atouts, notre groupe contribuera à accélérer le développement des énergies renouvelables dans tous les territoires, qu'il s'agisse de l'éolien, de l'hydrolien, du photovoltaïque, de la géothermie ou de la méthanisation.

Financer ces projets d'infrastructures appelle évidemment du **crédit à long terme**. Ainsi, en lien avec la structuration en cours du marché, **Bpifrance ambitionne de doubler le volume annuel de prêts dédiés aux projets d'énergies renouvelables**, en cofinancement avec les banques privées.

Pour les projets innovants dans les énergies décarbonées (hydrogène, solaire, batteries, stockage, ...), **Bpifrance** déploiera les nombreux appels à projets dans le cadre de France 2030 qui visent à développer des technologies d'ENR à la pointe et, pour ne prendre que cet exemple, à faire de la France le leader de l'hydrogène décarboné.

L'objectif est aussi **d'accompagner par des investissements en fonds propres la croissance des développeurs de projets solaires et éoliens** pour répondre à leurs besoins de capitaux pour leur développement, et favoriser l'internationalisation des champions français du renouvelable. Le Plan de **Bpifrance** prévoit d'atteindre **1 Md€** de financement export vert d'ici à 2028.

Enfin, **à la suite du lancement en 2023 de son fonds de garantie de corporate PPA (« Fonds Garantie Électricité renouvelable »)**, **Bpifrance** s'attachera à garantir 1 Md€ de contrats entre 2024 et 2028 qui permettent de sécuriser les marchés des développeurs d'énergie renouvelable en les couvrant du risque de défaut de leurs acheteurs industriels, contribuant de ce fait au développement de nouvelles capacités d'EnR.

Plan Nucléaire

La France a réaffirmé la place centrale et stratégique du nucléaire pour réussir sa grande transformation énergétique. Cette ambition se traduit par des investissements massifs dans la construction de six EPR2 de nouvelle génération et le lancement d'études pour huit autres, la prolongation des réacteurs actuels, tandis qu'un milliard d'euros du plan France 2030 sera également consacré aux centrales SMR et AMR, plus petites et modulables.

Cette montée en charge de la filière aura pour conséquence une mise en tension des sous-traitants avec de nombreuses barrières opérationnelles et financières à lever, tandis que l'enjeu principal pour les nouveaux réacteurs modulaires sera d'accompagner l'émergence et la structuration du secteur.

Dans ce contexte, Bpifrance lance un plan de soutien à la filière Nucléaire. Il vise à aller au contact des acteurs **historiques et émergents** pour mieux faire connaître l'offre de **Bpifrance** et mobiliser l'ensemble de nos solutions en soutien à leur activité.

Un porte-à-porte qualifié concernera particulièrement les acteurs (i) critiques pour la bonne réalisation du programme nucléaire Français (e.g. chaudronnerie, forge-fonderie, génie civil & supportage), (ii) cruciaux pour la filière (e.g. machines tournantes, tuyauterie) et (iii) à fort enjeux pour la souveraineté (e.g. besoin de préservation de l'actionariat français, maintien des capacités de production en France). Il mobilisera notamment les équipes d'investisseurs, de chargés de financement et d'accompagnement de **Bpifrance** qui pourront mobiliser l'ensemble du continuum d'offres à leur disposition. Le lancement en 2024 d'un accélérateur Nucléaire permettra également d'accompagner les acteurs de la filière dans leurs enjeux de transformation.

Au cas particulier des nouvelles technologies SMR et AMR, **Bpifrance** soutiendra leur développement en déployant les subventions de l'Avant-Projet Détaillé (300 M€), puis de l'Étude Détaillée (200 M€) du projet NUWARD qui vise la construction d'un SMR de référence en France d'ici 2030, déploiera l'AAP Nouveaux Réacteurs Innovants dans le cadre de France2030, dédié aux réacteurs de type AMR, et pourra co-investir dans les startups au moyen du fonds French Tech Souveraineté.

Ce plan Climat se fera en partenariat avec l'ensemble des acteurs publics (SGPE, Ministères, ADEME, CCI, CMA, ...) et privés (banques, assurances, fonds d'investissement, bureaux d'études, ...) afin de démultiplier l'impact de notre action pour la transition écologique et énergétique de notre pays.

GARANTIE

L'EXEMPLE DES SOCIÉTÉS ARKOLIA ET BONDUELLE

- **Pour la petite histoire...**

Arkolia Énergies est un énergéticien, acteur majeur du secteur des énergies renouvelables. Entreprise française indépendante, elle est active dans les domaines du photovoltaïque, de l'éolien et du gaz vert. Fondée en 2009, elle se positionne comme une figure de proue de la construction et de l'exploitation de parcs énergétiques durables en France. Ses installations, réparties sur plus de 3 000 sites, représentent un volume de plus de 1 535 MWh installés ou en développement.

En octobre 2023, Arkolia Énergies a signé un contrat de long terme d'approvisionnement en électricité (Corporate Power Purchase Agreement, ou C-PPA) avec le groupe Bonduelle, leader dans le secteur de l'alimentation végétale. Ce contrat, portant sur un actif solaire de plus de 10 MW situé en Dordogne (24), permettra de fournir 13 GWh d'électricité renouvelable aux sites français de Bonduelle à un prix prédéfini et stable sur 20 ans. Avec cette sécurisation d'une partie de son approvisionnement en électricité décarbonée, Bonduelle poursuit sa stratégie environnementale visant à doubler la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique d'ici 2025, dans une démarche plus globale de réduction de ses émissions carbone à horizon 2035.

- **Intervention Bpifrance**

Bpifrance a joué un rôle majeur dans la signature de ce C-PPA en octroyant à Arkolia Énergies la première Garantie Électricité Renouvelable. Ce nouveau dispositif, sans équivalent sur le marché, a été lancé en septembre 2023. Il vise à sécuriser les producteurs d'électricité renouvelable à hauteur de 80 % des revenus contractualisés dans le cadre du C-PPA en cas de défaillance de leur acheteur industriel, leur assurant ainsi une visibilité à long terme sur leur investissement.

Arkolia est membre de la Communauté du Coq vert et des Excellences, et a ouvert son capital à **Bpifrance** via le fonds France Investissement Énergie Environnement (FIEE) après avoir intégré l'accélérateur PME.

FINANCEMENT

L'EXEMPLE DE LA SOCIÉTÉ CORNEC

- **Pour la petite histoire...**

Cette entreprise familiale depuis quatre générations n'a pas attendu que l'urgence écologique et climatique soit à la mode pour réutiliser nos déchets, comme en témoigne sa devise : « Après le tri, ce n'est pas fini ! ». Spécialisée depuis plus d'un siècle dans la valorisation des métaux ferreux, non-ferreux et des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D.E.E.E.), **CorneC** propose un service global pour le traitement et l'élimination des déchets industriels. Basée en Seine-et-Marne et dans l'Oise, cette société qui emploie 30 salariés et réalise 29 M€ de chiffre d'affaires, dont plus de 50 % à l'international, s'adresse aussi bien aux collectivités qu'aux entreprises qu'aux particuliers. Avec à sa tête un dirigeant dynamique, Kévin CorneC, la société ne cesse d'innover et affiche de nombreuses labellisations ou certifications.

- **Intervention Bpifrance**

En lui accordant un Prêt Vert, **Bpifrance** a accompagné **CorneC** dans l'acquisition d'un nouveau broyeur. Par ailleurs, l'entreprise a pu bénéficier de deux Diag Éco-Flux et d'un Diag Décarbon'Action pour réduire, d'une part, ses pertes en énergie, matière, déchets et eau, et d'autre part, l'empreinte carbone de son activité. CorneC fait partie de la communauté du Coq Vert, qui rassemble les entrepreneurs engagés dans la transition énergétique et écologique.

LE PLAN...

...
TECH

03.

LE PLAN TECH

Outre les startups à vocation industrielle et les greentechs abordées précédemment, **Bpifrance** continuera inlassablement à soutenir toutes les startups de la French Tech, notamment grâce à l'appui majeur du plan France 2030. L'action massive portera sur 3 axes clés :

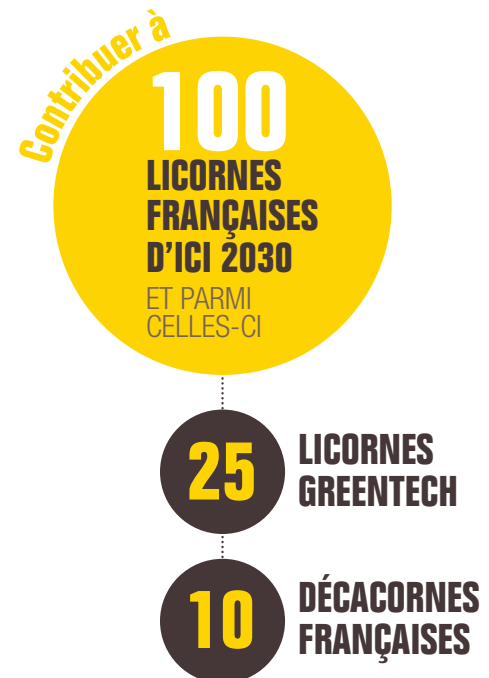
- continuer à soutenir toutes les startups de la création jusqu'à celles en hyper croissance ;
- transformer les filières de demain par le Plan Deeptech ;
- faciliter les sorties vers des acteurs français.

Continuer à soutenir toutes les startups de la création jusqu'à celles en hyper croissance

L'écosystème des startups en France a connu une croissance remarquable, dépassant désormais les 20 000 startups et les 25 licornes. Cette expansion se poursuit, en particulier dans les domaines de la Deeptech et des Greentech.

Après leur doublement en 2021, les montants records de levées de fonds se sont maintenus en 2022 à près de 13,5 Md€, tirés en particulier par les tours de table de plus de 100 M€. Une performance qui est venue consacrer notre statut de première place européenne pour les investissements en capital-risque après le Royaume-Uni.

Il faut néanmoins noter le ralentissement des levées observé au 1^{er} semestre 2023 dans le contexte notamment de resserrement de la politique monétaire, en particulier sur le segment du growth capital. Face à cela, avec détermination, **Bpifrance** maintiendra un haut niveau de financements (en aides et prêts), amplifiera chaque année la dynamique d'investissements directs et d'accompagnement non-financier auprès des entreprises de la French Tech et viendra soutenir l'écosystème de financement des startups par la mobilisation de son activité de fonds de fonds. Ainsi, **Bpifrance** continuera à soutenir les étapes clés du développement de ces entreprises avec l'ambition que cet écosystème français de startups permette l'éclosion de 100 licornes françaises d'ici 2030, et parmi celles-ci 25 licornes greentech, et 10 décacornes françaises. S'il reste du chemin à parcourir, nous avons déjà identifié un réservoir de 100 futures licornes !



Transformer les filières de demain par le Plan Deeptech

Lancé en 2019, le Plan Deeptech vise à faire de la France un acteur majeur de l'innovation de rupture à l'échelle internationale. Au quotidien, **Bpifrance** s'attache à décloisonner le monde de la recherche en rapprochant les universités et structures de transferts de technologies, des écosystèmes d'entrepreneurs et d'investisseurs, et à accélérer la croissance de ces startups *via* un continuum de financements dédiés.

Grâce à un soutien continu de la part de tous les acteurs, la tendance dans le domaine de la deeptech continue de montrer des résultats positifs. Cela se manifeste à la fois par l'augmentation du nombre de startups émergentes, avec près de 320 nouvelles deeptech créées en 2022 (+ 70 par rapport à 2021), et par la croissance des montants levés, qui s'élèvent à 2,6 Md€ en 2022 (+ 11 % par rapport à 2021).

Bpifrance poursuivra la dynamique du plan Deeptech avec l'ambition de faire émerger plus de 500 startups deeptech par an à horizon 2027. Pour ce faire, **Bpifrance** s'attachera notamment à :

- **Favoriser l'émergence de startups Deeptech.** Afin de stimuler plus encore les acteurs du monde académique, **Bpifrance** entend désormais permettre le passage à l'échelle sur les étapes de la pré-maturation et de la maturation. Ainsi, **Bpifrance**, jouera un rôle essentiel dans l'accompagnement des Pôles Universitaires d'Innovation (SATT, OTT, incubateur, laboratoire, CHU ou autre) afin d'amplifier leur impact sur le monde socio-économique. En collaboration avec de nombreux réseaux et partenaires, **Bpifrance** déploiera des actions collectives visant à renforcer ces PUI dans leur mission d'encouragement de l'entrepreneuriat et de soutien à la qualité des projets.

500
DEEPTechs
CRÉÉES
PAR AN

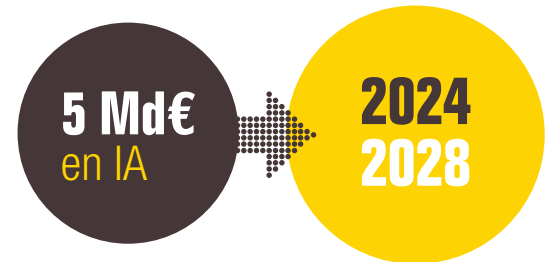
À HORIZON
2027

Bpifrance soutiendra également l'émergence de projets deeptech par la mobilisation de la **Bourse** French Tech Lab (« BFT Lab »), qui vise à soutenir le développement business d'un projet deeptech qui a déjà bénéficié d'un financement en maturation ou pré-maturation (Bourse French Tech Maturation) par un membre fondateur du Pôle Universitaire d'Innovation. Celle-ci sera déployée par le réseau de **Bpifrance**, en lien avec **Bpifrance** création de sorte que les entrepreneurs se tournent vers la deeptech.

Enfin, **Bpifrance** déploiera un vaste plan de communication pour changer l'image du monde académique (Plateforme Les Deeptechs, le Deeptech Tour, l'Observatoire des Deeptechs, etc...) **aux côtés du Ministère de l'Enseignement, de la Recherche et de l'Innovation, ainsi que des réseaux Udice et France Université.**

- **Assurer la croissance des startups Deeptech.** Pour assurer la croissance soutenue de ce flux annuel de startups Deeptech, il est essentiel d'assurer un continuum de financement solide.

Cela impliquera la mobilisation du continuum d'outils de financement (aides à l'innovation, concours, AAP) comme de soutien en fonds propres. Concernant ces derniers, seront notamment mobilisés le Fonds National d'Amorçage 3, outil critique de soutien à l'écosystème des investisseurs au stade de l'amorçage, le fonds Deeptech doté de 500 M€, et le fonds French Tech Accélération II, dont les moyens seront renforcés (200 M€), pour investir dans les structures d'incubation favorisant la création de startups Deeptech. En outre, **Bpifrance** s'attachera à permettre l'émergence de fonds privés thématiques dédiés à la technologie quantique, spatiale, ou à l'intelligence artificielle. Sur ce secteur à fort enjeu qu'est l'IA, **Bpifrance** entend injecter 5 Md€ sur la période 2024-2028, tous métiers confondus.



Faciliter les sorties

vers des acteurs français

Nous l'avons abordé plus haut, 2023 a vu un ralentissement sur les levées de fonds des startups. Concrètement, **Bpifrance** a pu observer une faible évolution de la liquidité de ses fonds partenaires en portefeuille (cette situation vaut aussi à l'échelle mondiale). S'il est vrai qu'il existe certains éléments d'atténuation (masses à déployer - dry powder - par les fonds privés, niveau de diversification offert par la classe d'actif du capital investissement...), **Bpifrance** envisage les actions suivantes afin de rendre plus liquide le marché :

- favoriser l'émergence, en France, d'acteurs du Tech buyout, à la croisée des métiers du private equity et du capital innovation ;
- étudier les conditions d'une intervention dans des fonds de secondaire ;
- et stimuler l'écosystème des fonds de cross-over, ces fonds qui ont la capacité à intervenir en non coté lors de la dernière levée de fonds pré-IPO, lors de celle-ci, voire après. Ces fonds sont malheureusement trop peu présents sur notre marché.

Plus structurellement, le haut de la pyramide de la French Tech est alimenté par un flux de sociétés Tech susceptibles de se coter en raison de leur maturité et des montants conséquents levés, à l'instar des licornes. Afin de leur permettre de poursuivre leur développement tout en préservant leur ancrage sur le continent, **l'enjeu pour Bpifrance est de faciliter leur sortie en contribuant à l'émergence d'un NASDAQ européen.**

Ainsi, **Bpifrance** continuera à travailler à la création d'un écosystème attractif pour la cotation des licornes à Paris avec le Groupe Caisse des Dépôts et en concertation avec les acteurs de l'écosystème financier de la Tech française (notamment Euronext NV). Après lesancements par Euronext du segment Tech Leaders et par la CDC du fonds Tech Premium, **Bpifrance** mettra tout en œuvre pour stimuler l'offre de financement disponible. Enfin, **Bpifrance** encouragera la multiplication des investisseurs « Cornerstone » essentiels pour les IPO, en continuant à animer le « Club des Investisseurs Cornerstone » qui facilitera les interactions entre investisseurs du non coté et gérants d'actions cotées, favorisant ainsi la compréhension mutuelle et les synergies, ainsi que la mise en relation de dirigeants de licornes avec de potentiels investisseurs.

INNOVATION

L'EXEMPLE DE LA SOCIÉTÉ MISTRAL AI

• Pour la petite histoire...

Mistral AI est une startup française spécialisée dans l'intelligence artificielle générative, qui développe des modèles fondamentaux (LLM : Large Language Models). Fondée en avril 2023 par trois chercheurs français issus de DeepMind et de Meta, **Mistral AI** a levé 105 millions d'euros en juin 2023, un record pour une startup de l'IA française. Etablie à Paris, **Mistral AI** propose des modèles d'intelligence artificielle avancés pour les entreprises, adaptés à leurs besoins spécifiques en matière d'automatisation, de recherche et de création de contenu personnalisé. Contrairement à OpenAI (ChatGPT), ses modèles sont eux disponibles en *open source*, comme Mistral 7B, ce qui garantit leur transparence et leur accessibilité. **Mistral AI** a pour ambition de devenir un acteur majeur de l'intelligence artificielle générative sur la scène internationale, grâce à des modèles de langage, ouverts, performants, et personnalisables, démocratisant l'IA générative tout en renforçant la souveraineté européenne en la matière.

• Intervention Bpifrance

À l'occasion de la levée de fonds en avril 2023, emmenée par le fonds américain Lightspeed Venture Partners, **Bpifrance** est entrée au capital de la startup aux côtés d'autres investisseurs français et européens. Ce tour de table record apporte les moyens pour financer le recrutement de talents clés et les capacités de calcul nécessaires à l'entraînement et au développement de cette IA générative européenne.

INNOVATION

L'EXEMPLE DE LA SOCIÉTÉ DRACULA TECHNOLOGIES

- **Pour la petite histoire...**

Que le nom de cette société ne vous fasse pas fuir d'horreur, car ses intentions sont louables. Basée à Valence, dans la Drôme, **Dracula Technologies** a pour but de fournir une énergie renouvelable aux objets connectés, cela grâce à de petits modules de cellules photovoltaïques sans silicium. À l'heure où l'Internet des objets (capteurs de présence, caméras, télécommandes, etc.) n'en finit plus d'investir nos vies, cette innovation « frugale » permet de limiter leur folle dépense d'énergie. En 2015, celle-ci, pour la planète, était équivalente à la consommation électrique annuelle du Canada et de la Finlande réunies. Après dix ans de recherche, le panneau photovoltaïque organique baptisé LAYER (Light As Your Energetic Response) permet de transformer la lumière en énergie. Protégée par une dizaine de brevets, cette innovation maintes fois récompensée est mondialement reconnue. Visant à rendre autonomes les objets connectés qui nécessitent des micro-puissances, elle serait une alternative durable à la pile. Avec 32 salariés et 1,7 M€ de chiffre d'affaires en 2022, dont 40 % réalisés à l'international, cette société est en forte croissance en 2023.

- **Intervention Bpifrance**

Pour accompagner **Dracula Technologies**, **Bpifrance** lui a accordé une Aide au Développement DeepTech. Par ailleurs, un Prêt Nouvelle Industrie contribue au financement d'une usine. **Dracula Technologies** est membre du club Les Excellence et arbore les couleurs du Coq Vert, de la French Fab et de la French Tech.

04.

**MULTIPLIER
PAR DEUX...**

...
**LE NOMBRE
D'ENTREPRENEURS
ACCOMPAGNÉS**

MULTIPLIER PAR DEUX LE NOMBRE D'ENTREPRENEURS ACCOMPAGNÉS



1 072 000, c'est le nombre d'entreprises créées en France en 2022, un nombre en augmentation cette année encore ! Le maintien à un haut **niveau du nombre de créations témoigne de l'attrait grandissant pour l'entrepreneuriat dans la société française.** Si l'esprit entrepreneurial est en plein essor, il fait face à des défis :

- de nombreuses créations aboutissent à des micro-entreprises qui restent inactives ou ne portent qu'une activité complémentaire au salariat ;
- **une part importante de ces créations sont insuffisamment pérennes.** Ainsi, sans accompagnement et financement adéquats, près de 50 % des entreprises disparaissent dans les trois ans suivant leur création alors que ce taux de pérennité dépasse 70 % pour les projets financés et accompagnés ;
- **des inégalités persistent.** Plus d'un homme sur trois s'inscrit dans la chaîne entrepreneuriale contre une femme sur quatre et un habitant des quartiers prioritaires de la ville sur cinq.

Face à ce constat, Bpifrance se mobilise avec les Réseaux d'accompagnement via le Collectif Cap Créa pour doubler le nombre de créations d'entreprises pérennes, génératrices de valeur ajoutée et d'emploi en France par le soutien à un million d'entrepreneurs entre 2024 et 2028. Le plan stratégique de Bpifrance sera ainsi articulé autour des trois axes :

1 Sensibiliser, préparer, orienter

Sensibiliser à l'entrepreneuriat. La diffusion de l'esprit et de l'envie d'entreprendre doit s'opérer auprès de toutes et tous, partout en France, pour atteindre les publics là où ils sont. C'est ce que fera Bpifrance, notamment en multipliant l'organisation d'événements dédiés à l'entrepreneuriat, dans toutes les Régions et en coordination avec les partenaires et les réseaux locaux.

Informier et orienter les porteurs de projets via un portail unique. Les intentionnistes et les porteurs de projet ont besoin d'être mieux informés sur les offres d'accompagnement disponibles dans leur environnement et mieux préparés. Bpifrance s'attachera donc à faire connaître plus encore son site **bpifrance-creation.fr**, portail unique créé pour aider les porteurs de projets en les informant et les orientant dans les premières étapes de la création. Bpifrance entend porter le nombre de visiteurs uniques à 15 millions d'ici cinq ans.

Faciliter un parcours d'accompagnement via Mon Pass Créa. À partir du site **bpifrance-creation.fr**, Bpifrance facilitera le parcours d'accompagnement des intentionnistes, porteurs de projets et créateurs, grâce à Mon Pass Créa. Il s'agit d'un parcours digitalisé offrant des outils et des services de type aide à la création d'un *business plan*, aide au choix du statut, identification des premières solutions de financement et orientation vers des réseaux d'accompagnement partout sur le territoire. Bpifrance souhaite enrôler 500 000 nouveaux entrepreneurs d'ici à 2028 à travers Mon Pass Créa.

2 Accompagner

Soutenir les Réseaux pour renforcer l'accompagnement.

Un autre enjeu tient au renforcement de l'action de proximité des réseaux d'accompagnement. Ceci passe par le soutien aux réseaux partenaires, réunis dans le collectif Cap Créa. L'an passé, les 26 réseaux nationaux d'accompagnement partenaires de **Bpifrance** ont permis de soutenir plus de 80 000 créateurs. Partenaire de place, **Bpifrance** souhaite approfondir son soutien à ces acteurs essentiels de l'écosystème de la création, par le renforcement des synergies, la mise en place d'outils communs nécessaires à l'accompagnement, et la professionnalisation des 5 000 accompagnants salariés et 55 000 bénévoles qui se mobilisent au travers de leurs 3 000 implantations. L'objectif est de multiplier par deux le nombre d'une part de porteurs de projet et d'autre part de créateurs et de repreneurs accompagnés chaque année *via* les réseaux partenaires, soit respectivement un million et 620 000 sur la période 2024-2028.



1 MILLION
PORTEURS
DE PROJETS
DONT
620 000
CRÉATEURS
ET REPRENEURS
ACCOMPAGNÉS

via

**les réseaux
partenaires**
sur la période
2024-2028

3 Financer

Renforcer le partenariat avec les banques. L'accès au financement est un vecteur essentiel du lancement et de la pérennité des projets entrepreneuriaux. Compte tenu des risques inhérents à la phase de création (ou de reprise d'entreprise), la garantie bancaire de **Bpifrance**, outil majeur pour faciliter l'accès aux financements des porteurs de projets, continuera à être mobilisée afin d'amplifier l'appétence des banques pour ces financements. Au-delà, **Bpifrance** renforcera ses partenariats avec ses établissements bancaires partenaires pour contribuer à les rapprocher des réseaux d'accompagnement et ainsi amplifier l'impact de ces derniers.

Faciliter l'accès au financement. **Bpifrance** continuera par ailleurs à mobiliser une gamme de prêts d'honneur à taux zéro déployés *via* le canal digital en lien avec les Réseaux d'accompagnement Cap Créa. Celle-ci se compose de produits adaptés aux différents profils d'entrepreneurs : le prêt d'honneur Création/Reprise pour les créateurs ou repreneurs ou le prêt d'honneur solidaire pour financer les créateurs appartenant à des publics fragiles.

Enfin, rappelons que la pyramide des âges des dirigeants d'entreprises appelle à une action résolue en matière de soutien aux opérations de reprise/transmission : 700 000 entreprises seront à reprendre au cours des 10 prochaines années. Étant rappelé l'enjeu critique de préparation de telles opérations, **Bpifrance** mobilisera un continuum adapté de solutions de financement et d'accompagnement non financier, tout ceci en lien avec les partenaires de Cap créa.

220 000
PRÊTS D'HONNEUR

Pour tous et dans tous les territoires

Renforcer le soutien à l'entrepreneuriat dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV). Grâce au programme Entrepreneuriat pour Tous, en partenariat avec la Caisse des Dépôts et l'État, **Bpifrance** contribue depuis 2019 à assurer l'égalité d'accès à ses services dans tous les territoires, en mettant l'accent sur les 1 300 quartiers prioritaires de la ville (QPV). Si les habitants des QPV s'impliquent de manière croissante dans la dynamique entrepreneuriale française⁽¹⁾, il existe encore des disparités qui appellent une intervention publique. **Bpifrance** continuera avec ambition à capitaliser sur le potentiel entrepreneurial des quartiers, en particulier dans le cadre du nouveau programme « Quartiers 2030 » lancé par l'État :

- **Bpifrance** ira à leur rencontre dans les quartiers afin de toucher près de 500 000 habitants des QPV en s'appuyant sur les nombreuses initiatives établies et qui seront renforcées. Au-delà de la multiplication des « Tournées Entrepreneuriat Pour Tous » et du renforcement de CitéLabs, **Bpifrance** portera à 50 sa flotte de « Bus de l'Entrepreneuriat », et ouvrira de nouvelles implantations sur le modèle de « La Fabrique de l'Entrepreneuriat ».
- **Bpifrance** déploiera de nouveaux fonds fléchés vers le financement des entrepreneurs des quartiers avec l'objectif d'accompagner et financer directement 100 000 d'entre eux sur la période.
- Enfin, pour aider les entrepreneurs à fort potentiel à franchir toutes les étapes de développement, **Bpifrance** s'appuiera sur ses nombreux dispositifs d'accompagnement déclinés dans le cadre du programme, dont une gamme d'Accélérateurs spécifique (Emergence, Création et Croissance TPE).

Nous avons abordé le sujet plus haut, mais rappelons ici que le soutien à l'entrepreneuriat pour tous vaudra à **Bpifrance** d'une part d'accompagner l'émergence d'un cadre favorable à l'initiative économique pour les publics jeunes et fragiles et d'autre part, d'agir pour atteindre la parité femme/homme dans l'accompagnement et le financement de la création d'entreprise.

⁽¹⁾ 77 % des entreprises et 48 % des micro-entreprises créées dans les QPV sont encore pérennes 3 ans après leur création contre 74 % et 36 % hors des QPV.

CRÉATION

l'EXEMPLE DE LA SOCIÉTÉ SOFRELIS

• Pour la petite histoire...

Voilà une belle histoire de création d'entreprise née d'une idée simple mais lumineuse : ajouter aux éclairages publics existants un système modulaire associant des mini-panneaux photovoltaïques et des mini-batteries couplés à une tête d'éclairage à LED intelligent. Résultat : les communes adoptant la technologie Retrofit d'optimisation proposée par **Sofrelis** réalisent des économies tout en réduisant leur impact environnemental. Belle histoire également que celle du fondateur de cette entreprise. Ali Haydar Sari avait 7 ans lorsqu'en 2001, ce jeune Kurde a dû quitter la Turquie pour débarquer en France. Tôt sensibilisé aux questions environnementales, il opte plus tard à Sciences Po Paris, en master de sécurité internationale, pour une spécialité sur les énergies renouvelables, et une autre sur l'entrepreneuriat. Résultat : notre brillant jeune homme, qui voulait déboucher sur des actions concrètes, est servi. Son entreprise, créée à Nogent-sur-Oise, devrait bientôt démarrer son activité.

• Intervention Bpifrance

Ali Haydar Sari a été doublement lauréat du Concours Talents des Cités 2022, soutenu par **Bpifrance** (prix Émergence dans les Hauts-de-France et prix du Ministère de la ville au niveau national). Le jeune entrepreneur, qui suit le programme French Tech Tremplin, a été incubé par iTerra. Il est accompagné par BGE Picardie et un chef de projet CitésLab.

MORA MORA

CRÉATION

L'EXEMPLE DE LA SOCIÉTÉ MORA MORA LIFE

- **Pour la petite histoire...**

En malgache, l'expression Mora Mora signifie « doucement doucement ». Une philosophie de vie qui ne s'oppose pas au business, bien au contraire, comme le démontre Chloé Andriamihaja, diplômée à la fois des Arts et Métiers et de l'INSEAD, et fondatrice de **Mora Mora Life**, société basée à Massy, dans l'Essonne. Des PME aux grands comptes, cette Entreprise à Mission accompagne des dirigeants vers une démarche RSE cohérente, vivante et sans contrainte. Ses domaines d'action vont du conseil stratégique à la concrétisation de plans d'action, en passant par la communication. Un travail basé sur cette conviction de la dirigeante : « Passer à un mode de vie sain et responsable peut se faire sans effort ni contrainte ! On n'embarque pas les gens sur le long terme qu'avec des obligations, même si celles-ci sont parfois nécessaires. ». Pour favoriser ce changement d'habitudes au sein des entreprises, Chloé a aussi développé des produits responsables dont un distributeur écologique de boissons saines. Elle a également créé une communauté - Beyond -, pour permettre aux entreprises d'aller plus loin en collaborant ensemble sur des initiatives RSE.

- **Intervention Bpifrance**

Pour accompagner la création de **Mora Mora Life**, **Bpifrance** a accordé à Chloé Andriamihaja une Bourse French Tech de 30 000 € ainsi qu'un Prêt d'Honneur Création-Reprise de 50 000 €, via le Réseau Entreprendre.

LES PLANS...

**...
TRANSVERSES**

05.

LA SANTÉ



La pandémie de Covid-19 a révélé un certain nombre de faiblesses structurelles de notre système de santé (ceux liés à notre souveraineté industrielle, pour ne prendre qu'un exemple), déjà sous la pression du vieillissement de notre population et de l'augmentation de la prévalence des maladies chroniques, jusqu'à interroger sa soutenabilité et sa résilience.

En matière de vieillissement justement, l'arrivée des générations nombreuses du *babyboom* à l'âge de 75-84 ans (+50 % entre 2020 et 2030) placera ce système de santé à bout de souffle, et plus largement la Sécurité Sociale, sous une pression plus forte encore avec la recrudescence des pathologies liées au grand âge et la prise en charge de la dépendance.

Dans ce contexte, **Bpifrance** a bâti un plan Santé articulé autour de 3 verticales clés pour notre système de santé : les traitements, la santé numérique et la distribution des soins. Ce plan vaudra à **Bpifrance** de déployer 10 Md€ en santé entre 2024 et 2028.

10 Md€



EN SANTÉ SUR 2024-2028

Les traitements

biotech, médicaments, dispositifs médicaux, CDMO⁽¹⁾

Sur ce volet, l'action de **Bpifrance** viendra répondre aux grands enjeux que sont :

- la souveraineté industrielle et la relocalisation de la production en France ;
- la structuration et le renforcement de la filière par le soutien de projets de croissance externe (et de consolidation le cas échéant notamment sur le segment des CDMO) pour créer des champions français ;
- la poursuite de l'effort d'investissement et de financement des thérapies et traitements innovants comme l'amélioration de l'accès à ceux-ci ;
- le développement d'une médecine de précision grâce à un usage accru du digital et des solutions innovantes en santé numérique.

En matière de médicaments, la dépendance vis-à-vis des importations (notamment de Chine et d'Inde), rend nos approvisionnements vulnérables y compris sur des principes actifs courants et indispensables. Afin de recouvrer notre souveraineté en la matière et éviter d'éventuelles ruptures dans les chaînes d'approvisionnements, il faut relocaliser ou augmenter la production de certains médicaments en France, et faire émerger des acteurs de taille critique. Un des obstacles majeurs est le coût de l'investissement nécessaire. Pour répondre à ces enjeux, **Bpifrance** financera les capacités de production de produits innovants mais aussi la relocalisation et le développement de capacités de production de produits matures grâce à la mobilisation de France 2030, et mobilisera ses capacités d'investissement en fonds propres pour ces projets. Ce faisant, **Bpifrance** concourra à la relocalisation de la production de 50 médicaments jugés critiques pour notre souveraineté sanitaire annoncée par le Président de la République

Au-delà de la production de médicaments, il est impératif d'une part d'innover dans les thérapies et traitements (en ce compris en matière de médecine de précision), en tirant partie du digital et des données pour faciliter la recherche thérapeutique et l'accès aux produits innovants. Vis-à-vis de ces Medtechs et des Biotechs, **Bpifrance** déploiera les dispositifs d'aide et de financement de France 2030 via les stratégies « Dispositifs Médicaux Innovants » et « Biothérapies et bioproduction de thérapies innovantes » de France 2030. En parallèle, **Bpifrance** déploiera le fonds Innobio III, d'une taille de 300 M€ pour continuer de soutenir le développement de champions français des produits biothérapeutiques innovants. Via ses activités de fonds de fonds, **Bpifrance** soutiendra aussi les fonds d'investissement privés dédiés à la *healthtech* ou ceux ayant une verticale santé.

En complément, **Bpifrance** déploiera des solutions d'accompagnement non financier en réponse aux enjeux des entreprises du traitement. Ainsi, l'accélérateur « Industries et technologies de santé » accueillera une nouvelle promotion chaque année, permettant d'accélérer 260 startups, PME et ETI d'ici à 2028. Y seront notamment abordées les problématiques d'accès au marché, de modernisation du système productif, d'agilité en temps de crise ou encore d'adaptation aux évolutions réglementaires. Par ailleurs, compte-tenu de l'importance de passer à l'échelle, les équipes de **Bpifrance** s'attacheront à accompagner les PME françaises à franchir le pas de l'international.

⁽¹⁾ Contract Development and Manufacturing Organizations.

Santé numérique : développer et généraliser les pratiques et outils de la santé numérique

La digitalisation à l'œuvre depuis plusieurs années a connu un essor important lors de la crise sanitaire qui a accéléré l'adoption par les patients des services numériques dans leur parcours de santé, ouvrant des possibilités inédites en matière de prévention, de diagnostic, de traitement et de suivi. La santé numérique est en effet structurante pour permettre l'autonomisation des patients, l'accès à des soins personnalisés, l'amélioration de la prévention et ainsi gagner en efficacité.

En vue de **faire de la France un leader de l'innovation en e-santé**, **Bpifrance** déploiera les dispositifs d'aides et de financement portés par la stratégie d'accélération « Santé Numérique » de France 2030 qui favorise l'émergence d'un écosystème compétitif de la santé numérique en France, capable de traiter de manière sécurisée et éthique la donnée de santé et d'encourager la transition d'une médecine curative vers une approche plus préventive, plus prédictive et plus personnalisée.

Par ailleurs, **Bpifrance** soutiendra les fonds d'investissement dans le numérique ayant une verticale santé, et intensifiera ses investissements directs grâce au lancement d'un Fonds Prévention Numérique doté de 100 M€ ainsi qu'à l'augmentation des moyens du Fonds Patient Autonome (augmentation de la taille de ce fonds de 50 M€ et lancement du fonds successeur doté de 150 M€). Concernant ce dernier dispositif, les équipes de **Bpifrance** s'attacheront notamment à lui associer une activité de *build-up* pour faire émerger des solutions d'offres agrégées à destination des hôpitaux.

Distribution : améliorer la distribution des soins dans toute la France

Afin de contribuer à la réponse aux problématiques d'offre et d'accès à la santé, telles que la pénurie de soignants, le manque d'équipements et les déserts médicaux, **Bpifrance** accompagnera en particulier par la mobilisation de ses activités d'investissement en fonds propres :

- les projets de formation initiale ou continue dans la santé (ex. : Galileo, Collège de Paris...) ;
- les initiatives entrepreneuriales qui créent des alternatives à une prise en charge à l'hôpital, ainsi que les entreprises qui contribueraient au développement de la médecine de prévention ;
- les acteurs de santé présents dans les déserts médicaux - maisons et pôles de santé, réseaux de pharmacies ou permettant un accès à la santé par télémédecine.

Ce faisant, **Bpifrance** aspire à créer des champions français capables de combiner excellence médicale et performance opérationnelle pouvant améliorer la prise en charge des patients.

Capitaliser sur le succès de l'initiative La French Care

La French Care est le mouvement des acteurs de la Santé, inauguré en 2022, il est porté par **Bpifrance** et l'association Les acteurs de la French Care, qui fédère sous un étendard commun un très grand nombre d'acteurs économiques et de structures variés, privés et publics, du système de Santé en France : startups, grands groupes, publics, privés, établissements de santé, laboratoires, soignants, patients, instituts de recherche, universités, assureurs... La mission de la French Care : décloisonner le secteur, créer des synergies locales et nationales pour initier une dynamique forte et coordonnée entre les acteurs et promouvoir l'excellence française en santé. Dans le cadre de cette mission, la French Care sera un appui solide pour tous les dispositifs de **Bpifrance** dans la santé. Elle aidera à développer l'usage du digital en recherche thérapeutique, s'associera au Fonds Prévention Numérique et construira un Observatoire de la Prévention et de la Data.



INNOVATION

L'EXEMPLE DE LA SOCIÉTÉ GLEAMER

- **Pour la petite histoire...**

Fondée en 2017 par Christian Allouche, Alexis Ducarouge, Nicolas Cosme et Dr Nor-eddine Regnard, **Gleamer** s'efforce de révolutionner la radiologie en utilisant l'intelligence artificielle.

Alors que la demande d'imagerie médicale a doublé en dix ans dans tous les pays de l'OCDE, le nombre de radiologues est resté relativement stable. **Gleamer** répond à ce défi en mettant l'intelligence artificielle au service de la productivité et de la précision diagnostique des radiologues. Le logiciel de l'entreprise détecte les lésions dans les images médicales et les caractérise, générant ainsi des comptes rendus que les radiologues peuvent examiner et valider en quelques clics.

En pleine expansion, **Gleamer** est utilisée par plus de 15 000 professionnels répartis dans 30 pays, et traite actuellement plus d'un million d'examens médicaux chaque mois. En France, sa solution est déployée dans plus de 200 hôpitaux et cliniques, notamment à l'Hôtel Dieu et l'hôpital Ambroise Paré.

Cette avancée technologique a été largement reconnue par les autorités sanitaires et la communauté médicale, remportant le prestigieux Best New Radiology Vendor Award lors des Eurominnies 2023. En comblant le déficit de radiologues et en permettant des diagnostics plus rapides et plus précis, la technologie de **Gleamer** améliore considérablement l'accès à des soins de qualité à l'échelle mondiale.

- **Intervention Bpifrance**

En juin 2023, **Gleamer** a réalisé une levée de fonds majeure de 27 M€ lors de sa série B, avec la participation de **Bpifrance**, via le fonds Digital Venture et le Fonds Ambition Amorçage Angels (F3A) soutenu par France 2030 et présent au capital depuis 2018, et d'autres partenaires historiques. Grâce à cette injection de capital, Gleamer prévoit d'étendre son catalogue de solutions à destination des professionnels de la santé, notamment aux scanners et à la mammographie, couvrant ainsi 70 % des besoins de routine des radiologues. L'entreprise a aussi pour ambition d'accélérer son expansion internationale, en particulier en Europe et aux États-Unis, en renforçant ses équipes commerciales et en établissant des partenariats stratégiques.

LA DÉFENSE

L'augmentation des tensions géopolitiques, met en avant l'importance pour la France et l'Europe de garder une industrie de défense puissante et compétitive, gage de souveraineté. À cet effet, le passage à une « économie de guerre » annoncé par le Président de la République en juin 2022 consiste à avoir à disposition les capacités de production requises en cas de conflit et implique pour les industriels de se mettre en capacité de produire plus, plus vite, à la demande et dans la durée.

Dans ce contexte, le marché de la défense devrait connaître une forte croissance avec l'augmentation des budgets de la défense des États. C'est particulièrement vrai pour la France avec la loi de programmation militaire mobilisant 400 Md€ pour les sept années à venir.

Regroupant une dizaine de grands groupes et plus de 4 000 PME et ETI totalisant un chiffre d'affaires de plus de 30 Md€, l'industrie de défense française ou Base Industrielle et Technologique de Défense (BITD) est capable de produire la quasi-totalité des équipements nécessaires à notre armée, et est le troisième exportateur mondial de matériel militaire en 2022.

Les entreprises qui la composent, et a fortiori les PME, font cependant face à des difficultés de financement structurelles. Si les financements export sont particulièrement concernés, le financement en fonds propres est également un sujet avec une insuffisance d'acteurs spécialisés sur le marché. L'enjeu « historique » central pour le secteur de la défense reste l'innovation : le champ des menaces s'est élargi exigeant en réponse une modernisation constante des équipements et des systèmes d'armes. De nombreuses startups et PME innovantes développent des technologies de rupture dans des domaines de la défense ou communs aux systèmes de défense, comme l'énergie, l'intelligence artificielle, le quantique, le cyber, l'espace, la dronautique, la robotique, les capteurs et composants critiques, etc. L'enjeu est ici de faire croître l'écosystème d'innovation dans la défense et de préserver la souveraineté française en assurant l'autonomie de ces acteurs.

Face à ces défis, **Bpifrance** poursuivra son action autour de trois axes, en étroite collaboration avec la Direction Générale de l'Armement (DGA) :

- **Soutenir la croissance des exportations** en poursuivant son action de financement et d'assurance à l'export et en accompagnant les entreprises à l'international.
- **Préserver la souveraineté française et faire émerger des sociétés leaders de la défense.** **Bpifrance** mobilisera ainsi sa boîte à outils au service de la croissance des PME sous-traitantes de la BITD. Outre le co-financement, **Bpifrance** injectera beaucoup

de capital pour soutenir les capacités d'investissement des entreprises notamment grâce au fonds Definvest ou *via* le financement de fonds dédiés aux thématiques défense. **Bpifrance** pourra également mobiliser les programmes d'accélération comme l'accélérateur Défense qui sera lancé en 2024 et proposera avec la DGA des programmes pour renforcer la cybersécurité des acteurs avec le diagnostic Cybersécurité secteur de la Défense.

- **Favoriser la diffusion de l'innovation dans la défense.** **Bpifrance** déploiera notamment le Fonds Innovation Défense d'une taille cible de 400 M€ en soutien aux startups porteuses d'innovation pour la défense. Par ailleurs, **Bpifrance** s'attachera à développer les liens entre ces startups innovantes et les grands groupes en s'appuyant sur la Plateforme Tech in Fab, et en incitant les PME à développer les collaborations au travers du Fonds Européen de Défense *via* le Diag Partenariat Technologique International (PTI).

Le passage à l'économie de guerre requiert également de lever à court terme un certain nombre de barrières : réinvestir dans les outils de production, faciliter la résilience des acteurs, sécuriser les chaînes d'approvisionnement. Pour y répondre, de nouvelles actions seront entreprises :

- **Soutenir les chaînes d'approvisionnement.** **Bpifrance** cherchera à accompagner les entreprises identifiées par la DGA qui constituent des goulets d'étranglement limitant l'accélération des cadences de production, et s'attachera à leur proposer les solutions adaptées. Parmi les outils, **Bpifrance** proposera un nouvel accélérateur dédié aux acteurs de la Défense, combinant conseil individuel, formation collective et mise en réseau qualifiée, pour structurer leur entreprise en profondeur et booster le développement de leur activité. L'action de **Bpifrance** contribuera également à la relocalisation en France de matériels et de ressources critiques, notamment par la mobilisation de France 2030.
- **Faciliter l'accès au financement**, et notamment les financements privés *via* des référents bancaires, ou la création d'un label Souveraineté spécifique pour le secteur de la Défense en lien avec la DGA. Ainsi, **Bpifrance** instruira une action de communication avec la DGA pour présenter son offre aux entreprises de la BITD.
- **Consolider les acteurs de l'industrie** afin de construire la résilience de la BITD sur le long terme. Pour se faire, **Bpifrance** peut compter sur la mobilisation de ses dispositifs existants : fonds propres, garantie, accélérateur entreprise familiale, diagnostic post-acquisition...

INVESTISSEMENT

L'EXEMPLE DE LA SOCIÉTÉ U-SPACE

- **Pour la petite histoire...**

L'aventure **U-Space** a débuté au CNES, l'agence spatiale française, où les trois cofondateurs, Fabien Apper, Nicolas Humeau et Antoine Ressouche, se sont rencontrés avant de créer leur entreprise de nano-satellites en 2018 à Toulouse. Ces dernières années, le secteur du New Space a connu un développement significatif, avec l'émergence d'acteurs proposant des solutions de lancement plus abordables grâce à des lanceurs réutilisables et des satellites moins coûteux et plus légers, comme ceux développés par **U-Space**.

Les nano-satellites de **U-Space** se distinguent par leur combinaison de performance, de répliquabilité, de faible coût et de petite taille, pesant entre 4 et 100 kg. Cette formule gagnante a conduit à un décollage immédiat des commandes pour des services commerciaux, des missions scientifiques et des projets de défense. Par exemple, **U-Space** a lancé cette année le nanosatellite N3SS, capable de détecter les brouillages sur les fréquences GPS depuis l'orbite basse, et a remporté l'appel à projets FLORE de l'Agence de l'innovation de défense (AID) en collaboration avec la DGA et le CNES qui vise à tester un nanosatellite capable de localiser et analyser les signaux de communication à la surface de la Terre, ce qui s'avère crucial pour le maintien de la sécurité par les forces armées.

Portée par l'ambition de devenir le leader européen dans le domaine des constellations de nano-satellites d'ici 2025, **U-Space** a initié la construction d'une « U-Zine » en 2023, avec l'objectif de produire un satellite par jour.

- **Intervention Bpifrance**

Bpifrance a établi une solide collaboration avec **U-Space** depuis 2019. En septembre 2022, **U-Space** a concrétisé une importante collecte de fonds de 7 M€ grâce à l'investissement de Karot Capital et du fonds Definvest géré par **Bpifrance**. Ce financement a été complété par un Prêt d'amorçage investissement de 1 M€, et l'ensemble des ressources seront dédiées à la R&D, à l'amélioration des processus de conception, à l'industrialisation de la production de constellations spécifiques, ainsi qu'au recrutement du personnel essentiel pour la progression de l'entreprise.

CYBER

Qu'elle prenne la forme d'hameçonnage, de piratage de comptes ou de rançongiciels, la menace cyber s'est maintenue à un niveau élevé en 2022. En raison de leur faible niveau de maturité, les PME françaises sont particulièrement ciblées avec pour elles, on le sait, des conséquences souvent dramatiques. Porté par cette recrudescence d'attaques et les contraintes réglementaires, le marché français de la cybersécurité est en croissance constante et représente près de 10 Md€ en 2022. L'essentiel de l'activité du secteur est aujourd'hui porté par les grands groupes et le marché français reste très fragmenté même si l'on observe les premiers signes d'un mouvement de consolidation. L'écosystème de startups est dynamique comme en témoigne le doublement des fonds levés en 2022 atteignant 350 M€, contre 165 M€ en 2021⁽¹⁾.

Dévoilée en 2021, la stratégie nationale d'accélération Cyber fixe pour objectifs à horizon 2025 d'atteindre 25 Md€ de chiffre d'affaires, de doubler le nombre d'emplois dans le secteur, de faire émerger 3 licornes, et de diffuser une véritable culture de la cybersécurité dans les entreprises.

Bpifrance poursuivra ainsi sa double ambition : accompagner les entreprises dans la prévention de ce risque et soutenir l'écosystème d'offeurs de solutions cyber.

DOUBLE AMBITION

**Accompagner
les entreprises
dans la
prévention
de ce risque**

**Soutenir
l'écosystème
d'offeurs
de solutions
cyber**

⁽¹⁾ Hors opération de LBO et acteurs de la cyberassurance.

1 Accompagner les entreprises dans la prévention du risque Cyber

Afin d'aider les PME tricolores à renforcer leur niveau de maturité face au risque cyber, **Bpifrance** amplifiera d'abord les actions de sensibilisation et d'accompagnement non financier auprès des entrepreneurs : la diffusion de guides des bonnes pratiques, la mise en avant d'un e-parcours de formation cyber, la mise à disposition d'un auto-diagnostic. En complément, sur les cinq prochaines années, **Bpifrance** prévoit d'effectuer 2 000 Diag action Cyber auprès de PME, afin de renforcer leur résilience face à ce risque. Naturellement, **Bpifrance** accordera une attention toute particulière aux entreprises de son portefeuille, en prenant en compte leur exposition au risque cyber dès la phase de *due diligence* et en sensibilisant leurs dirigeants et administrateurs à ces enjeux. Enfin, en collaboration avec l'ANSSI et la DGE, **Bpifrance** déploiera le plan national cyber lancé dans le cadre de France 2030 visant à accompagner 750 entreprises de l'audit initial jusqu'à la sécurisation.

Outre les dispositifs de conseil en cybersécurité, **Bpifrance** entend favoriser l'adoption de solutions cyber françaises par les PME et ETI. Le Groupe invitera les entreprises à recourir au dispositif d'accompagnement-action France Num permettant d'expérimenter une solution numérique avec le conseil d'un opérateur spécialisé, continuera à valoriser les solutions françaises grâce à la publication annuelle du radar des startups cybersécurité en partenariat avec le cabinet de conseil Wavestone, s'attachera à sensibiliser les offreurs de solutions numériques à la nécessité d'inclure les problématiques de sécurité dès la phase de conception du produit.

2 Soutenir les offreurs de solutions

Pour répondre à ces besoins, il faut impérativement développer l'écosystème d'offeurs de solutions de cybersécurité.

Afin de favoriser l'émergence de solutions souveraines, **Bpifrance** déploiera de nombreux dispositifs de soutien à l'innovation. Ainsi, le Groupe capitalisera sur les réussites du Cyber Campus et du Grand Défi Cyber pour déployer de nouveaux dispositifs visant à soutenir les projets de R&D critiques. Naturellement, **Bpifrance** mobilisera ses activités d'investissement direct dès les stades amont, et sensibilisera les fonds privés de la place pour promouvoir l'attractivité du secteur cyber.

Pour les offreurs de solutions plus matures, le passage à l'échelle et l'internationalisation de l'activité de ces scale-ups seront critiques. **Bpifrance** les accompagnera dans la constitution de leur Comex, ainsi que dans les phases de prospection et d'implantation à l'étranger. De plus, **Bpifrance** favorisera les échanges avec les grands groupes afin de faire du marché français un meilleur tremplin vers un leadership international et contribuera à l'émergence de fonds de growth de sorte que les startups puissent réaliser des levées de fonds plus significatives avec l'appui d'acteurs nationaux et européens.

Un autre enjeu tient au fait que l'écosystème français de la cybersécurité reste encore particulièrement fragmenté, et cela malgré les premiers signes d'un mouvement de consolidation *via* plusieurs opérations de M&A. **Bpifrance** entend ainsi soutenir ce mouvement afin de développer et faire naître des acteurs proposant des solutions complètes et souveraines à même de répondre aux enjeux nationaux et de peser à l'international.

Enfin, la souveraineté cyber doit prendre racine au niveau national et au niveau européen. Les acteurs français et européens convergent en effet vers une action commune comme en témoignent l'inauguration du CyberCampus Français, les nouvelles réglementations européennes (e.g. NIS2) et la construction d'un réseau européen de centre de compétences cyber. Dans ce contexte, **Bpifrance** travaillera en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs pour soutenir ces initiatives.

INNOVATION

L'EXEMPLE DE LA SOCIÉTÉ TENACY

- **Pour la petite histoire...**

Tenacy est une entreprise française spécialisée dans le management de la cybersécurité, fondée en 2019 par Cyril Guillet et Julien Coulet, forts de leur connaissance des besoins réels RSSI. Pour répondre aux exigences croissantes de conformité et de protection cyber, **Tenacy** a développé une plateforme SaaS tout-en-un qui simplifie et automatise la gestion de la cybersécurité des entreprises. **Tenacy** se positionne donc comme le partenaire des RSSI au service de la performance de toute l'entreprise.

Aujourd'hui, avec 45 collaborateurs, 120 clients et plus de 3 000 utilisateurs répartis dans plus de 30 pays, l'entreprise s'est affirmée comme un acteur majeur du secteur. Gage de son expertise et de la reconnaissance du secteur, elle a obtenu le label « France Cybersecurity » en 2022, valorisant les solutions françaises Cyber performantes et de confiance.

- **Intervention Bpifrance**

Afin de financer sa croissance et avoir les moyens d'accélérer sur ses différents marchés, **Tenacy** a réalisé une première levée de fonds en Seed en 2022 de 2,5 Md€. **Bpifrance** a participé à ce tour de table en accompagnant cet investissement d'un Prêt Amorçage Investissement (PAI), suivi d'un Prêt Innovation R&D (PI R&D).

Par ailleurs, **Tenacy** a été distinguée en tant que lauréate du Grand Défi Cyber (France 2030) en début d'année.

LA TOUCH !



Les Industries Culturelles et Créatives (ICC) sont indispensables à notre économie. Elles représentent un chiffre d'affaires cumulé de 110 Md€ soit 5 % du PIB français, et 1,7 millions d'emplois. Surtout, elles participent grandement au rayonnement de la France. Dans la lutte d'influence qui se joue, il est nécessaire de placer la création française à la pointe de la production des contenus culturels.

Les ICC sont confrontées à des enjeux prioritaires tels la responsabilité sociétale (ex. : pour les secteurs de la mode et du luxe), la digitalisation pour tirer parti des nouveaux champs des possibles (ex. : IA Générative, Web3 et le Métavers), l'internationalisation ou encore la transversalité entre les différentes industries créatives. À cela s'ajoutent d'autres enjeux structurants qu'il convient d'accompagner comme la féminisation, la croissance externe, la réindustrialisation et l'internationalisation.

Acteur historique du financement des entreprises des ICC, **Bpifrance** poursuivra son Plan Touch articulé autour de 6 verticales (Cinéma et Audiovisuel, Jeux Vidéo, Mode et Création, Arts visuels et Arts de vivre, Édition, Musique et Spectacle vivant), avec l'ambition d'accompagner et d'accélérer la croissance des ICC françaises, en mobilisant tous les métiers et ressources de **Bpifrance** en synergie avec l'ensemble de l'écosystème public et privé de la place.

Bpifrance poursuivra le déploiement de ses outils de financement, avec notamment le Prêt Touch, pour financer les dépenses immatérielles liées au développement de projets des entreprises culturelles et en particulier les projets d'innovation créative, pour contribuer à une plus grande diversité de l'offre créative, artistique et culturelle. **Bpifrance** opérera l'appel à projets consacré à la « culture immersive et au métavers », doté de 150 M€ par le plan France 2030, pour permettre aux projets d'expériences culturelles immersives ou liés au métavers de passer le saut de la production et de la diffusion.

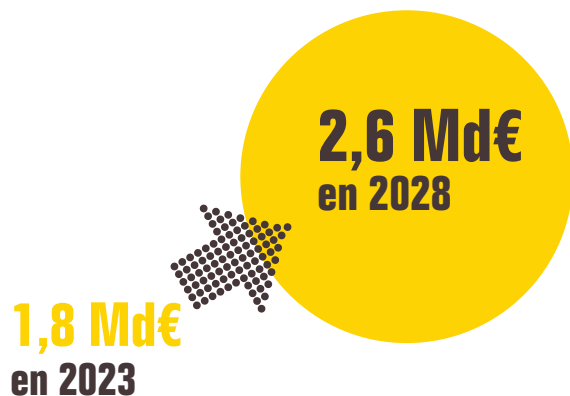
Les industries culturelles et créatives font également face à de forts besoins de renforcement de leurs fonds propres afin de rester compétitives. Sur la période, **Bpifrance** mobilisera également ses outils d'investissement, à l'instar du fonds Tech & Touch (PIA), mais également son activité d'investissement dans des fonds partenaires investissant dans les ICC.

En accompagnement, **Bpifrance** soutiendra le développement de la filière, notamment en lançant de nouvelles promotions au sein des accélérateurs ICC (mode, jeux vidéo, cinéma et audiovisuel, design & décoration, et savoir-faire d'exception), qui permettront aux entreprises participantes d'être accompagnées pendant 18 mois pour se structurer et développer leur activité.

Bpifrance continuera, par ailleurs, à réaliser des missions d'immersion à l'international et inaugurera un nouveau programme d'accompagnement à l'export vers la Chine (Cultur'Export) pour les entreprises de La French Touch.

En outre, ce plan vaudra à **Bpifrance** de poursuivre le développement de l'écosystème des ICC et de la communauté de La French Touch forte de 180 Ambassadeurs et membres. Afin de développer plus encore l'écosystème et renforcer son rôle de place, **Bpifrance** renforcera le lien avec les tissus créatifs régionaux et les étudiants des ICC, et sera moteur dans l'organisation de rencontres entre les différentes parties prenantes publiques et privées. **Bpifrance** s'attachera également à faire grandir la communauté du « coq orange », tout en poursuivant son action de communication forte pour faire rayonner les ICC, déployée notamment lors de l'évènement We Are French Touch et sur le site internet : la-frenchtouch.fr

Au total, **Bpifrance** entend augmenter son soutien aux entreprises de La French Touch sur la période du plan stratégique, portant son total à 2,6 Md€ pour l'année 2028.



FINANCEMENT

L'EXEMPLE DE LA SOCIÉTÉ ISART DIGITAL

- **Pour la petite histoire...**

Isart Digital est une école de référence dans la formation aux métiers du jeu vidéo et de l'animation 3D-FX, fondée en 2001 à Paris et présente à Montréal. L'école propose une pédagogie innovante basée sur la collaboration interdisciplinaire entre les étudiants et l'immersion concrète dans l'industrie grâce à son partenariat avec des professionnels du secteur. En 20 ans, ce sont plus de 2 200 diplômés qui sont sortis de ses bancs et qui travaillent aujourd'hui dans les meilleurs studios mondiaux de jeu vidéo et d'animation 3D.

Afin de poursuivre son développement et continuer à former la prochaine génération de talents prête à relever les défis du secteur, l'école s'implante désormais dans le bassin niçois au plus près de son écosystème entrepreneurial et tech. Après une première rentrée 2023 de sa nouvelle Game Business School en plein cœur de l'Eco-Vallée, **Isart** prépare l'ouverture d'un nouveau campus éco-responsable en 2026, comprenant un incubateur d'entreprises et une résidence étudiante, qui proposera notamment un cursus de formation en « Game and Creative Management », très demandé dans le secteur du jeu vidéo et du cinéma d'animation.

- **Intervention Bpifrance**

Bpifrance soutient le développement des acteurs de la formation aux métiers des ICC, comme **Isart Digital**. Initiée en 2016 lors de la conclusion d'un Prêt Croissance de 700 000 € pour financer les travaux du campus parisien, le partenariat entre l'école et **Bpifrance** s'est approfondi en 2023 avec l'octroi d'un Prêt Touch de 920 000 € pour accompagner l'expansion de l'école à Nice.

06.

LA GESTION . . .

■ ■ ■

**POUR COMPTE DE TIERS
ET LE RETAIL**

LA GESTION POUR COMPTE DE TIERS ET LE *RETAIL*

L'action de **Bpifrance** comme actionnaire stratégique des entreprises importantes pour l'avenir de la France est amenée à s'amplifier dans les prochaines années. Les besoins sont en effet immenses, qu'il s'agisse des enjeux de reconstitution d'une industrie puissante, de financement de la TEE, de soutien aux entreprises de secteurs souverains (ex. : Défense, Santé...), mais également de l'ancrage en France d'entreprises stratégiques, notamment Tech...

En effet, le risque de prédation de nos actifs par des investisseurs étrangers n'est pas négligeable. Pour certains d'entre eux, notamment anglo-saxons, les moyens que leurs confèrent leurs ressources, provenant des fonds de pension, sont conséquents.

Si **Bpifrance** dispose dans l'absolu de moyens conséquents (ses fonds propres, le fonds Lac 1, les fonds gérés pour le compte de l'État...), ils doivent toutefois être augmentés pour faire face à cette situation, a fortiori dans un environnement prudentiel qui requerra plus de capital réglementaire pour nos métiers d'investissement.

Pour ce faire, **Bpifrance** s'attachera tout d'abord à régénérer des capacités d'investissement en poursuivant avec volontarisme le travail de rotation de son portefeuille, tout en en maîtrisant son niveau de risque. Par ailleurs, afin d'amplifier ses capacités d'intervention, **Bpifrance** prévoit de mobiliser plus encore les fonds d'investisseurs tiers.

Mobiliser plus encore des investisseurs tiers

Bpifrance sollicitera les investisseurs tiers, publics comme privés, avec l'ambition de doubler le montant des actifs gérés pour leur compte à fin 2028, soit près de 22 Md€ contre 12,8 Md€ fin 2022.

En vue d'assurer cette collecte, **Bpifrance** prévoit de :

- lancer des fonds successeurs à ses fonds déjà ouverts à des tiers, à l'instar de Lac2 ;
- envisager systématiquement l'ouverture à des investisseurs tiers lors de la mise en place de nouveaux fonds ou du renouvellement de fonds ;
- instruire la levée d'un fonds de co-investissement global qui se déploierait de manière systématique en complément des fonds propres de **Bpifrance** en capital développement. Ce fonds, qui pourrait parfaitement s'appeler « Bienvenue en France », serait proposé à des investisseurs nationaux (ex. : assureurs) comme étrangers. L'intérêt serait double : attirer des capitaux et les diriger de facto vers les missions d'intérêt général de **Bpifrance**, dont il a été montré qu'elles n'étaient pas contradictoires avec un rendement de grande qualité ;
- développer des partenariats de co-investissements avec les investisseurs étrangers de long-terme, et leur proposer d'orienter leurs investissements vers de nouveaux segments (ex. : capital-risque, capital croissance...) ou de nouvelles modalités d'intervention (ex. : fonds de fonds) ;
- envisager la réalisation de nouvelles opérations de secondaire qui, sans nous faire perdre de droits dans les instances de gouvernance, permettraient également de faire remonter de la liquidité.

Permettre aux français de participer au financement de l'économie

Les trois premiers fonds dédiés aux investisseurs particuliers de **Bpifrance** (BE1, BE2 et BEA1) ont contribué à cette collecte à hauteur de 225 M€, en ayant convaincu 15 000 investisseurs particuliers. Plus largement, cette action de **Bpifrance** a fait connaître le capital-investissement au « grand public », avec 12 millions de personnes touchées par les campagnes **Bpifrance** Entreprises et près de 300 000 personnes qui se sont connectées sur les plateformes digitales depuis la fin 2020, suscitant des initiatives similaires de la part du marché.

Bpifrance a franchi une nouvelle étape dans la démocratisation du capital-investissement avec le lancement en 2023 de « **Bpifrance** Entreprises Avenir 1 ». Ce fonds se distingue des deux millésimes précédents tout d'abord en ce qu'il est primaire, c'est à dire qu'il doit encore se déployer dans une douzaine de fonds (capital développement et capital risque ou capital croissance) sélectionnés selon des critères prédéfinis, charge à eux de réaliser des investissements dans des entreprises. Une autre distinction tient ensuite à l'abaissement du seuil d'investissement, puisque le ticket minimum est désormais de mille euros (vs. trois mille euros pour « BE2 » et cinq mille euros pour « BE1 »). À noter également l'innovation en termes de composition du portefeuille qui s'est enrichi au fil des millésimes : se limitant initialement à un portefeuille de fonds de fonds secondaires, les actifs des dernières générations incluent désormais des investissements primaires et des investissements directs.

À horizon de son plan stratégique, **Bpifrance** envisage de lancer une nouvelle génération de fonds *retail* par un afin d'animer le marché et impulser une dynamique durable d'orientation de l'épargne des particuliers vers le capital investissement.

Aux fonds **Bpifrance** Entreprises dont nous venons de parler, suivra donc le fonds **Bpifrance** Entreprises 3, un fonds de fonds secondaire géré par **Bpifrance** qui reprendrait dans les grandes lignes les mêmes ingrédients qui ont fait le succès des générations précédentes, à l'instar de la très grande diversification du sous-jacent déjà constitué.



OBJECTIF
LANCEMENT
D'UN NOUVEAU
FONDS RETAIL
PAR AN

Pour assurer le succès de ces nouvelles levées, **Bpifrance** capitalisera sur son modèle de distribution reposant à la fois sur la distribution directe auprès des principaux assureurs dont la liste s'élargira, ainsi que *via* une plateforme de souscription en ligne, dont une nouvelle version sera déployée, totalement intégrée et aux meilleurs standards d'expérience utilisateur. Concernant celle-ci, **Bpifrance** étudiera les nouvelles technologies comme la tokenisation afin de fluidifier le processus classique de souscription et d'accélérer l'adoption par une cible plus jeune. Par ailleurs, **Bpifrance** proposera un ticket d'accès encore plus bas, et visera à élargir la collecte à l'échelle européenne en tirant partie des nouvelles réglementations comme ELTIF2, des partenariats pan-européens avec d'autres institutions, afin d'ancrer la place française comme le premier marché européen du capital-investissement pour les particuliers.

En plus de cette nouvelle génération de produits, **Bpifrance** souhaite aller plus loin et entraîner l'ensemble de l'écosystème (gérants de capital investissement, distributeurs et investisseurs) dans cette dynamique :

- afin d'amplifier l'offre, en partageant son savoir-faire et ses retours d'expérience, **Bpifrance** s'emploiera d'une part à convaincre ses fonds partenaires à ouvrir un canal vers les particuliers, et d'autre part incitera les grands institutionnels français et européens à réaliser des opérations similaires à **Bpifrance Entreprises** sur leurs portefeuilles. Depuis 2021, une vingtaine de sociétés de gestion ont demandé un accompagnement dont 5 ont lancé une solution dédiée à destination des particuliers, preuve de l'intérêt des professionnels du capital investissement de s'adresser à ce nouveau public ;
- face à l'enjeu de distribution, **Bpifrance** s'attachera à accompagner les gérants d'épargne salariale et de retraite à référencer du capital investissement dans leur catalogue ;
- enfin, **Bpifrance** assurera une veille sur le secteur à travers son baromètre du capital investissement auprès des particuliers pour mieux comprendre leurs attentes, lever les freins à l'investissement et mesurer la dynamique dans le temps, et *via* la création d'un site pédagogique www.epargner-autrement.fr pour donner les outils de décryptage aux particuliers. Naturellement, **Bpifrance** poursuivra ses travaux avec France Invest afin de développer une véritable culture retail et lever les éventuels freins à une meilleure association des épargnants au financement des entreprises sur le long terme.

LE DIGITAL

07.

À horizon de ce plan stratégique, nous poursuivrons naturellement nos travaux de digitalisation axés sur l'idée d'être une « Fintech avec un réseau physique ». Une Fintech pour simplifier et digitaliser des processus de plus en plus complexes au fil des couches réglementaires, en synergie avec notre réseau de 50 implantations en Régions et 1 600 chargés d'affaires qui font la force du modèle de distribution de **Bpifrance**.

Une Fintech surtout pour toucher plus largement le public des TPE que **Bpifrance** accompagnait essentiellement au travers de son métier consistant à garantir les banques pour faciliter l'accès au crédit des TPE. En matière de financement des TPE, la crise sanitaire a changé la donne. **Bpifrance** a ainsi mobilisé une puissante plateforme de crédit en ligne, 100 % digitale, afin de distribuer massivement des prêts à destination des TPE, en partenariat avec les Régions. Ces financements ont rencontré un très grand succès.

Dans ce contexte, nous prévoyons de :

Capitaliser sur le digital et le modèle de distribution Flash pour déployer massivement nos offres de crédit et d'accompagnement pour les TPE en synergie avec notre réseau d'implantations régionales.

L'accès au financement est critique pour les TPE en particulier pour leurs besoins immatériels, pour lesquels celles-ci font moins appel aux banques et essuient plus de refus.

Récemment lancées par **Bpifrance**, les offres digitales permettent de répondre aux besoins des petites entreprises en collaboration avec les partenaires bancaires (difficultés d'accès au crédit, financement de l'immatériel, transitions numérique et verte...). **Bpifrance** s'attachera à accélérer la distribution de cette gamme, et en particulier les prêts Action Climat et Région Énergie, ainsi que le prêt Transformation Numérique, totalement articulés avec l'offre d'accompagnement, comprenant des diagnostics et des formations en ligne. Ainsi, le dispositif d'accompagnement-action FranceNum de **Bpifrance** permettra à 120 000 TPE d'expérimenter une solution numérique en réponse à un besoin concret d'ici à 2025, que le prêt Transformation Numérique de **Bpifrance** permettra de financer.

Afin de répondre toujours plus finement aux besoins des TPE, cette gamme de prêts 100 % digitaux sera enrichie par le prêt Boost, un prêt sans garantie avec cofinancement d'une durée de 3 à 5 ans pour un montant de 10 000 à 75 000 €, qui visera à financer les déséquilibres de BFR et soutenir la croissance sur le moyen-terme. Par la suite, **Bpifrance** ambitionne, pour ces prêts, le déploiement d'approches personnalisées selon les secteurs d'activités ou les corps de métiers, en fonction de leurs enjeux propres.

Ces dispositifs complètent le continuum de solutions déployées par **Bpifrance** en soutien des TPE, aux côtés notamment des Prêts Relance mis en place avec les Régions, des offres d'accompagnement dédiées aux TPE et naturellement de la garantie de **Bpifrance** qui incitera les partenaires bancaires à soutenir les TPE, a fortiori dans un contexte de remontée des taux.

Bpifrance simplifiera également l'accès à sa plateforme numérique pour les Banques et le Réseau, laquelle se verra constamment enrichie de nouveaux services destinés aux entrepreneurs, tels que la gestion de la trésorerie, la mesure du bilan carbone et la gestion de la transition verte.

Continuer à déployer la Banque En Ligne

La Banque en Ligne (« BEL ») c'est le meilleur de **Bpifrance**, au service de nos clients et partenaires, en appui de l'ensemble des métiers comme du Réseau de **Bpifrance**.

Nous voulons simplifier la vie de l'entrepreneur, mais aussi mieux communiquer et interagir avec lui. Notre rôle de militant du climat, d'agent de transformation sur le digital, sur l'export, sur l'industrie du futur, sur la cybersécurité, nous impose d'aller toujours plus loin dans la relation avec lui. Le digital offre une complémentarité incontestable avec le réseau physique, qui reste bien sûr au cœur de la promesse de **Bpifrance**.

Au travers de BEL, **Bpifrance** mettra à disposition des clients TPE et PME un univers d'expertises sur des sujets tels que la transition verte, la cybersécurité et la trésorerie, où les nouveaux services dont nous avons parlés plus haut seront déployés.

L'intégralité de l'expérience client sera fluidifiée pour rendre nos parcours sans couture, offrant la liberté aux entrepreneurs d'accéder à nos produits et services selon leurs canaux de prédilection. L'amélioration de l'expérience client passera aussi par la focalisation de nos collaborateurs sur l'excellence de la relation, de l'accompagnement et de l'expertise, permise par l'automatisation ou la simplification des tâches à faible valeur ajoutée.



Exploiter les opportunités de la plateformes au service de nos métiers

Bpifrance déploie et exploite d'ores et déjà des briques technologiques modulaires, en architecture ouverte et à l'interface simplifié, couvrant de multiples usages, par exemple :

- la distribution de nos produits financiers, tels que les prêts d'honneur ou les fonds *Retail* ;
- l'intégration d'offres et services tiers au cœur de nos expériences en ligne, avec la gestion de trésorerie, la cybersécurité, la décarbonation ;
- l'amélioration de notre connaissance client, grâce notamment à la collecte, l'analyse et l'exploitation des indicateurs de maturité climatique et ESG ;
- l'exploration de nouveaux modèles de revenus, tels que la facturation à l'abonnement ou à l'acte de nos produits et services sur la plateforme BEL qui compte près de 700 abonnés et 1500 actes de gestion en ligne.

Afin de fournir simplement, rapidement et à moindre coût de nouvelles offres et services à nos clients et partenaires, nous poursuivrons la plateformes pour déployer des services plus rapidement et développer nos partenariats (Banques, Régions, *Corporates*, réseaux d'accompagnement à la création d'entreprise...), permettant des parcours croisés pour les entrepreneurs et les porteurs de projets, en appui de politiques publiques portées par les Régions, l'État et l'Europe.

Accélérer sur l'exploration et la mise en œuvre des usages de l'IA générative

Accélérateur de création de valeur et d'efficacité opérationnelle, l'intelligence artificielle générative offre de nouvelles perspectives révolutionnaires pour améliorer notre efficacité, anticiper les besoins de nos clients et partenaires et ainsi renforcer nos missions. **Bpifrance** placera l'IA générative au cœur de sa stratégie digitale.

De nombreux cas d'usages sont d'ores et déjà identifiés, allant de la simplification des processus à la recommandation personnalisée pour la création et la distribution d'offres....

Fortes de leur expertise, nos équipes s'attacheront à explorer, encadrer et déployer ces nouveaux usages, en vue d'une intégration de l'IA visant à façonner l'avenir de **Bpifrance**, en offrant des services de qualité supérieure et une expérience client optimale.

DIGITAL

L'EXEMPLE DE LA SOCIÉTÉ BRASSERIE LE CONSUL

- **Pour la petite histoire...**

La **Brasserie Le Consul** située à Rueil-Malmaison est un lieu où la passion pour la restauration rencontre un engagement absolu envers le confort des clients. Son histoire commence il y a près de 10 ans, lorsque Laurence Cozic, une passionnée de restauration, décide de reprendre l'établissement et de le transformer en un lieu convivial et accueillant. Elle y installe une verrière et une terrasse extérieure, pour offrir à ses clients un cadre agréable et lumineux.

En 2023, Laurence se lance un nouveau défi : rendre son restaurant plus chaleureux et écologique, en remplaçant son ancien système de chauffage par une pompe à chaleur. Dans un contexte où une hausse de 15 % de sa facture d'électricité était annoncée, Laurence a su qu'il était temps de procéder à un changement, pour la planète et pour son entreprise. Si elle n'est pas certaine de faire un gain direct, elle sait qu'elle ne verra pas la répercussion de l'augmentation des frais d'énergie sur sa nouvelle facture grâce au Prêt Action Climat qui lui a permis d'engager rapidement sa transformation énergétique et écologique.

- **Intervention Bpifrance**

Pour financer l'achat et l'installation de sa pompe à chaleur, Laurence a fait appel à **Bpifrance Flash**.

La démarche était simple, rapide, sans paperasse superflue. En moins d'un mois, les fonds octroyés *via* un Prêt Action Climat étaient débloqués, permettant à Laurence de financer à taux avantageux et en toute sérénité la transition énergétique de sa brasserie.

08.

RENFORCER...

**...
LÄ RSE**

RENFORCER LA RSE

La RSE

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) occupe une place de plus en plus centrale dans les préoccupations des dirigeants d'entreprises. Cette tendance est le reflet d'une nouvelle génération d'entrepreneurs plus engagés, ainsi que des attentes croissantes des parties prenantes comme des réglementations. La RSE représente un enjeu majeur pour les entreprises, à la fois en termes de réduction des risques et de création d'opportunités de développement.

Bpifrance partage ces aspirations et s'engage fermement à placer la RSE au cœur de sa stratégie, avec pour objectif d'accroître la sensibilisation des entrepreneurs sur tout le territoire et de renforcer ses propres démarches en matière de RSE. Au cours de la période à venir, **Bpifrance** a identifié trois axes majeurs pour renforcer sa stratégie RSE :

1 Améliorer la prise en compte des enjeux ESG au sein de chacun de ses métiers

Face à ces enjeux, **Bpifrance** renforcera la formation et les compétences de ses équipes et en parallèle, développera des outils d'analyse ESG et les intégrera de manière de plus en plus poussée dans les processus opérationnels de ses métiers. Dans le même temps, Bpifrance s'attachera à renforcer la prise en compte des enjeux réglementaires extra-financiers (notamment la CSRD). Par ces actions, **Bpifrance** cherchera à améliorer ses notations extra-financières.

2 Renforcer le rôle d'acteur de place RSE vis-à-vis des entrepreneurs, startups, TPE, PME et ETI

Avant tout, **Bpifrance** renforcera son rôle vis-à-vis de tous les entrepreneurs par l'intensification et la diversification des formations proposées (seront notamment promues l'entrepreneuriat au féminin, la diversité et les enjeux relatifs à la biodiversité...).

Pour aller plus loin à leur côté, nos programmes d'accompagnement renforceront les dimensions RSE en mettant en évidence les opportunités d'affaires pour les entreprises. **Bpifrance** poursuivra également les actions de valorisation de démarches RSE, notamment auprès d'entreprises engagées. Enfin, plus généralement, **Bpifrance** poursuivra aussi ses actions en initiant ou en participant à des travaux de place avec l'objectif de faire avancer les standards et les pratiques, en coordination avec le Groupe Caisse des Dépôts et les autres acteurs du financement ou du capital-investissement.

3 Renforcer la compétence RSE au niveau de nos administrateurs et de la gouvernance :

Cette dimension vise à promouvoir les meilleures pratiques de RSE au sein des entreprises en portefeuille, en particulier dans les secteurs à fort impact, tels que l'éducation, la transition énergétique, l'écomobilité, les transports, la santé et le tourisme. De plus, **Bpifrance** continuera ses actions de sensibilisation au sein de sa propre gouvernance.

Au cœur de la démarche RSE de **Bpifrance**, deux thèmes spécifiques méritent une attention particulière : la biodiversité et le soutien aux femmes dirigeantes d'entreprise.

Biodiversité

La biodiversité fait face à des pressions grandissantes en raison de la destruction des écosystèmes naturels et de la pollution, accélérant ainsi sa dégradation. Cette détérioration a un impact significatif, y compris sur les économies. À l'échelle mondiale, environ la moitié du PIB dépend fortement ou modérément des services fournis par la nature, ce qui rend l'économie vulnérable à sa dégradation, notamment dans des secteurs clés tels que l'agriculture, la sylviculture et l'énergie.

Pour faire face à ce risque systémique majeur, les législateurs français et européens ont pris des mesures pour inciter les entreprises à agir (par exemple, le Règlement européen de lutte contre la déforestation importée ou la Loi Climat et Résilience et Objectif Zéro Artificialisation Nette) et pour réglementer les institutions financières (par le biais de la Loi Énergie Climat, de la Taxonomie et du Règlement sur la divulgation de la finance durable « SFDR »).

Bpifrance accompagnera l'ensemble de ses clients pour répondre à ces nouvelles contraintes réglementaires tout en saisissant les opportunités de transformation visant à mieux préserver et restaurer la biodiversité. Pour atteindre ces objectifs, **Bpifrance** mettra en place plusieurs actions concrètes :

- renforcement des actions de communication pour sensibiliser les acteurs économiques aux enjeux, impacts, implications réglementaires, risques et opportunités liés à la biodiversité ;
- mise à disposition d'outils pour permettre aux clients de mieux comprendre les enjeux de la biodiversité liés à leur activité et à leurs modèles d'affaires ;
- proposition d'offres d'accompagnement intégrant les enjeux de la biodiversité. **Bpifrance** intégrera les enjeux biodiversité dans les offres d'accompagnement lorsque cela est pertinent, et **Bpifrance** instruira la création d'un diagnostic Biodiversité pour aider ses clients à identifier les risques, diagnostiquer les dépendances, et mesurer leur impact sur la biodiversité ;
- déploiement par nos équipes d'une stratégie de dialogue et d'accompagnement avec les participations sur les secteurs à forts enjeux de biodiversité, ainsi qu'avec les fonds partenaires.

En la matière, l'engagement de **Bpifrance** se veut global. **Bpifrance** sensibilisera et formera activement ses employés aux enjeux de la biodiversité, réduira les impacts opérationnels de son fonctionnement, et s'efforcera d'améliorer la mesure des impacts sur la biodiversité de ses activités afin de contribuer à une meilleure intégration de ces enjeux dans ses pratiques et décisions tout améliorant la maîtrise de ses risques. En capitalisant sur ces initiatives, **Bpifrance** contribuera activement aux travaux de place, aux côtés de ses pairs et en cohérence avec les ambitions du Groupe Caisse des Dépôts.

Soutien aux dirigeantes d'entreprise

Bpifrance attache une importance particulière au soutien des dirigeantes d'entreprise. La promotion de l'entrepreneuriat féminin figure parmi les quatre priorités de la Charte de responsabilité sociétale de **Bpifrance** depuis sa création. De plus, la loi relative à la création de **Bpifrance** inscrit l'entrepreneuriat féminin comme l'une des orientations prioritaires de son action. Outre les travaux de place pour améliorer la compréhension des difficultés d'accès aux financements externes, notre action de soutien aux dirigeantes reposera sur trois leviers principaux :

1 Soutenir plus encore l'entrepreneuriat féminin

En lien avec l'ambition de doubler le nombre de créations d'entreprises accompagnées et financées par les réseaux d'accompagnement à la création d'entreprises, **Bpifrance** portera une attention particulière vis-à-vis des femmes entrepreneuses pour atteindre la parité entre femmes et hommes accompagnés et financés. En partenariat avec les réseaux d'accompagnement à l'entrepreneuriat du collectif Cap Créa, **Bpifrance** déploiera une action d'information, de sensibilisation, d'animation et d'orientation à travers le territoire, y compris dans les territoires fragiles.

Il s'agira également d'accompagner et financer les projets portés par des femmes, *via* ces mêmes réseaux, notamment dans le cadre de la mise en place de plans d'actions régionaux pour les femmes (« PAREF »). Dans ce cadre, **Bpifrance** cherchera à en renforcer les moyens financiers en maintenant le principe de coordination avec les Régions et les services déconcentrés de l'État, et le couplant avec un programme de formation aux biais de genre.

2 Mobiliser le levier de l'accompagnement

Bpifrance mènera une action forte de sensibilisation et de formation des dirigeants aux enjeux de mixité et de croissance. Ainsi, des modules et webinaires visant à sensibiliser aux problématiques de genre et aux enjeux de mixité et de croissance seront intégrées aux programmes de formation des dirigeants. De plus, nous chercherons à augmenter la proportion de dirigeantes dans nos Accélérateurs en nous appuyant sur les réseaux de dirigeantes et de partenaires aux niveaux national et local, en complément des réseaux soutenus par **Bpifrance** Création. Il s'agira également de faire connaître davantage l'offre **Bpifrance** en organisant des rencontres associées à ces réseaux.

3 Renforcer la présence des femmes parmi les dirigeants des entreprises en portefeuille et dans le capital-investissement

Concernant notre activité d'investissement direct, il s'agira de renforcer la part des entreprises dirigées par des équipes féminines ou mixtes dans notre portefeuille mais également de déployer une action d'influence en faveur du renforcement des femmes dans la gouvernance de l'ensemble des participations. Pour ce faire, les équipes approfondiront les *due diligence* liées à la mixité, (les Diagnostics flash RSE pourront être utilisés à cette fin) et mèneront une action de sensibilisation dans les organes de gouvernance des participations. Notre métier de fonds de fonds mènera une action systémique pour renforcer la mixité au sein des équipes de gestion partenaires comme au sein des entreprises de leurs portefeuilles. Naturellement, nous continuerons de soutenir les initiatives de place favorisant la mixité au sein de l'écosystème du capital-investissement (SISTA, France Invest, ...).

MOBILISER...

09.

...
**LES
PARTENARIATS
CLEFS**

MOBILISER LES PARTENARIATS CLEFS

Les Régions

Bpifrance a structuré des partenariats avec toutes les Régions de France permettant de déployer de nombreux dispositifs de soutien au développement des entreprises en appui de leurs schémas de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (« SDREIL »)⁽¹⁾.

Concrètement, **Bpifrance** propose ainsi aux Régions un ensemble d'outils de garantie, de soutien à l'innovation, de crédit (ex. : prêts Relance) comme d'accompagnement non financier (ex. : Accélérateurs régionaux) qui s'adaptent à leurs priorités de développement économique et aux besoins des différentes entreprises de leur territoire.

Bpifrance entend renforcer les dialogues stratégiques avec les Conseils Régionaux. Ainsi les nouvelles conventions cadre qui seront signées continueront à s'inscrire dans une logique de co-construction d'offres communes, notamment sur les orientations ressortant des SRDEIL telles que la réindustrialisation, la transition écologique, le numérique, la création d'entreprise ou encore la transmission d'activité.

Pour ce faire, **Bpifrance** s'attachera à développer et enrichir l'offre de dispositifs en soutien aux stratégies des Régions, notamment en mobilisant les fonds FEDER de la programmation 2022-2027. Pour ne prendre que quelques exemples, ces outils viseront le déploiement de 1,3 Md€ de prêts régionaux sur la période et l'accompagnement de plus de 1 000 entreprises via les accélérateurs régionaux. En outre, **Bpifrance** assurera également le déploiement du volet territorialisé de France 2030 qui permettra, aux côtés de la mobilisation des ressources régionales, de déployer plus de 600 M€ en soutien à l'Innovation dans les territoires.

Enfin, **Bpifrance** continuera à apporter de nouveaux outils numériques pour faciliter le suivi et le pilotage des partenariats régionaux, et renforcera la visibilité des Régions à ses côtés afin d'animer la dynamique entrepreneuriale partout en France.

⁽¹⁾ Schémas régionaux de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEIL) définissant les priorités des Régions en matière d'aides aux entreprises, d'économie sociale et solidaire, de soutien à l'internationalisation et à l'innovation des entreprises pour la période 2022-2028.



L'Europe

Faisant levier sur les ressources nationales, **Bpifrance** est un opérateur central des financements européens en France. Les accords en cours, aux côtés de la Commission européenne, du Groupe Banque européenne d'investissement et des Régions, lui permettent ainsi de compter sur une capacité d'engagement de plus de 4,5 Md€. Ces fonds européens sont stratégiques pour la mission de **Bpifrance** : ils permettent d'accroître les volumes de financement et la prise de risque, en soutien des priorités nationales.

Il importe à **Bpifrance** de consolider ces ressources européennes sur le long terme. Il s'agira donc pour le groupe tant de pérenniser les programmes ayant fait leur preuve, non sans introduire les ajustements requis, que de tirer pleinement parti des nouveaux programmes InvestEU, Feder, Horizon Europe et Single Market. Plus en détail :

- **Bpifrance** entend s'imposer durablement comme opérateur direct de la Commission européenne (**Bpifrance** a été accréditée en 2020 à la suite de la procédure de *pillar assessment*). Après être parvenu à mobiliser directement le programme InvestEU pour le Prêt Nouvelle Industrie et le financement d'accélérateurs, il s'agira de poursuivre la coopération au bénéfice de nouvelles offres de financement et d'accompagnement dès 2024.
- **Bpifrance** poursuivra naturellement sa coopération avec le Groupe BEI sur les offres historiques mais également vers de nouvelles priorités. Pouvoir soutenir les greentech, les entreprises innovantes, les entreprises industrielles ou encore celles des industries culturelles et créatives, est au cœur des préoccupations de **Bpifrance**. Parmi les autres coopérations avec le groupe BEI, se trouve naturellement la poursuite de co-investissements aux côtés du FEI y compris dans le cadre de l'initiative Scale-up Europe.
- **Bpifrance** lancera de nouvelles offres aux côtés des Régions dans le cadre de la nouvelle programmation FEDER. **Bpifrance** souhaite pérenniser les solides coopérations établies avec les Régions et l'Union européenne, et construira avec les premières de nouvelles offres répondant aux enjeux et critères des programmes européens.

- **Bpifrance** jouera pleinement son rôle d'accompagnateur des entreprises vers les financements européens. Il s'agira de soutenir la croissance des entreprises Deeptech françaises bénéficiaires du Conseil européen de l'innovation (Horizon Europe) en accompagnement et co-investissement, et le montage de programmes collaboratifs pour un financement d'Horizon Europe ou du Fonds européen de défense, en mobilisant également la plateforme de mise en relation EuroQuity.
- En parallèle, **Bpifrance** développera ses coopérations avec ses homologues européens et internationaux. Ces partenariats pourront prendre la forme de co-financements avec les autres banques publiques dans le cadre de projets transnationaux, ou de co-investissements que **Bpifrance** cherchera à attirer pour soutenir les écosystèmes français et décloisonner le marché européen du capital-risque. De plus, **Bpifrance** facilitera l'accès des startups françaises aux marchés européens et internationaux *via* ses partenaires d'affaires internationaux (notamment les fonds souverains) et la plateforme EuroQuity.

Enfin, vis-à-vis de ses partenaires européens et internationaux, **Bpifrance** appuiera la diffusion de son modèle intégré et poursuivra son rôle moteur au sein du réseau des banques et institutions de développement en Europe.



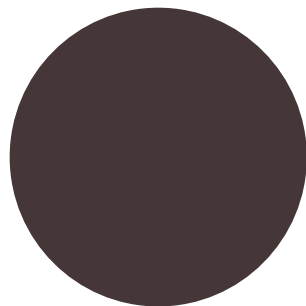


Pour contacter Bpifrance de votre région

[bpifrance.fr](https://www.bpifrance.fr)

Bpifrance

27-31, avenue du Général Leclerc
94710 Maisons-Alfort Cedex
Tél. : 01 41 79 80 00



**SERVIR
L'AVENIR**

